



CLARTÉ

DIRECTEUR HENRI BARBUSSE

Au Sommaire de ce Numéro :

Léon BAZALGETTE

Jean BERNIER.....

Alexandre BLOCK.....

CHIL.....

John dos PASSOS.....



Marcel FOURRIER.....

PARIJANINE.....

Udana RHISIS.....

Georges TCHITCHERINE ...

VAILLANT-COUTURIER

Dessins de Jean LURÇAT et de Lucien LAFORGE

REDACTION et ADMINISTRATION : PARIS, 16, Rue Jacques-Callot (6°)

TELEPHONE : Gobelins 11-60 — CHÈQUE POSTAL : Paris 330-80

ABONNEMENTS

France ...	1 an.	25 fr.	6 mois.	13 fr.	3 mois.	7 fr.
Etranger.	1 an.	36 fr.	6 mois.	20 fr.	3 mois.	11 fr.

SOMMAIRE

Vie Intellectuelle (dessin de Jean Lurçat).		
La faillite de l'Humanisme...	Alexandre BLOCK	265
traduit par	PARIJANINE	
La traite des Muses	CHIL	169
Lectures et débats : Quelques livres	Jean BERNIER	270
Drien la Rochelle : Etat-Civil		
Roland Dorgelès : Saint-Magloire		
Trois Soldats	John dos PASSOS	
traduit par	BAZALGETTE	272

Vie Sociale :		
La propriété, base de la famille (2 ^e étude)	Udana RHISIS	275
La Loi de Moïse		
Vie économique (dessin de Jean Lurçat) :		
La Commission des réparations veut-elle la rupture avec l'Allemagne ?	Marcel FOURRIER	279
Vie politique (dessin de Lucien Laforge) :		
A Gênes :		
Ce que veulent les Soviets ...	G. TCHITCHERINE	283
Le Crépuscule de l'Entente...	P. V.-COUTURIER	284
Les Intérêts et la Sottise		287

LIBRAIRIE "CLARTÉ"

Ouverte tous les jours de 9 heures du matin à 7 heures du soir et le dimanche matin.

Achetez tous vos livres à la Librairie de "CLARTÉ"

Clarté vous fournira dans le plus bref délai les ouvrages classiques, scientifiques, littéraires, aux mêmes prix que n'importe quel autre librairie.

Clarté possède un stock important de livres français et étrangers, neufs et d'occasion, ainsi que la plupart des grandes revues qui paraissent dans le monde.

La librairie de Clarté, 16, rue Jacques-Callot (43, rue de Seine), est ouverte tous les jours, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, le samedi après-midi et le dimanche matin jusqu'à 11 heures et demie.

Pendant vos heures de repos, de midi à 2 heures, le samedi après-midi, le dimanche matin, venez acheter vos livres à la Librairie de "Clarté".

Pour tous renseignements, s'adresser à Pierre Suchet, 16, rue Jacques-Callot.

VIENT DE PARAÎTRE : CE QU'IL FAUT LIRE

Cette petite bibliographie de 120 pages contient 4.000 titres différents soigneusement sélectionnés, classés par ordre alphabétique et par matières. Elle est d'un emploi très facile. Nous espérons qu'elle rendra d'appréciables services à tous ceux qui veulent constituer une bibliothèque avec intelligence et élection.

Chaque volume porte l'indication de son format, on peut ainsi, grâce au tarif relecture joint établir automatiquement le prix d'une relecture dans tous les formats et dans tous les genres.

Certains ouvrages fondamentaux recommandés, sont précédés d'un court analytique de la liste détaillée des chapitres, ce qui permet d'en connaître l'esprit et la teneur.

Envoi sur demande et contre 0 fr. 30 pour le port.

CATALOGUE PÉRIODIQUE CLARTÉ

Comme complément de cette bibliographie fixe et pour la tenir toujours à jour, les Editions "Clarté" font paraître un catalogue bibliographique mensuel conçu dans le même esprit et sur le même plan.

Documentez-vous sur la Russie des Soviets et sur le régime communiste

Antock Kine : LE ROLE DES EMPLOYÉS PENDANT LA RÉVOLUTION RUSSSE	0 10
Antonelli : LA RUSSIE BOLCHEVISTE	5 75
CODE BOLCHEVIQUE DU MARIAGE	3 80
Chiapnikoff : LES SYNDICATS RUSSSES	1

DEUX CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION RUSSSE	1 50
Dridzo Losovsky : LE ROLE DES SYNDICATS RUSSSES PENDANT LA RÉVOLUTION	
Glebov : LES SYNDICATS RUSSSES ET LA RÉVOLUTION	0 50
HOMMAGE A LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS A L'OCCASION DU 2 ^e ANNIVERSAIRE	1 25
Lénine : L'ÉTAT ET LA RÉVOLUTION	4
Lénine : LA MALADIE INFANTILE DU COMMUNISME	4
Lénine : LA RÉVOLUTION PROLÉTAIRIENNE	4
Lénine : LETTRES AUX OUVRIERS AMÉRICAINS	0 25
Lénine : LES BOLCHEVIKS ET LES PAYSANS	0 40
Lénine : LE ROLE DE LA JEUNESSE COMMUNISTE	0 40
Pierre Pascal : LA RUSSIE ROUGE	2
Ransome : SIX SEMAINES EN RUSSIE	4
Bertrand Russell : LA PRATIQUE ET LA THÉORIE DU BOLCHEVISME	7
Sadoul : NOTES SUR LA RÉVOLUTION BOLCHEVIQUE	7 50
Trotsky : L'AVÈNEMENT DU BOLCHEVISME	4
Trotsky : TERRORISME ET COMMUNISME ('Anti-Kautsky)	7
H.-G. Wells : LA RUSSIE TELLE QUE JE VIENS DE LA VOIR	6
Kollontai : LA FAMILLE ET L'ÉTAT COMMUNISTE	0 40
Ossip Lourié : LA RÉVOLUTION RUSSSE	3
Rappoport : PRÉCIS DU COMMUNISME	0 30
Un livre noir (diplomatie d'avant-guerre, d'après les documents des archives russes, novembre 1910-juliet 1914), préface par René Marchand	10
Losovsky : Programme d'action de l'Internationale syndicale rouge	2 50
LANSBURG : Ce que j'ai vu en Russie	4 50
KERTJENZEV : Les Alliés et la Russie	3
Le Monde Capitaliste et l'Internationale Communiste (manifeste du 2 ^e Congrès de l'Internationale Communiste)	0 75
TROTSKY : Le Terrorisme	0 40
KOLONTAI : L'ouvrière et la paysanne dans la République des Soviets	0 60
MATHIEZ (Albert) : Le Bolchevisme et le Jacobinisme	0 50
Résolutions et Statuts adoptés au 1 ^{er} Congrès international des Syndicats révolutionnaires. Préface de Dridzo-Losovsky	2
Au secours de la Russie affamée ! préface de Henri Barbusse	1
La Famine en Russie, album photographique documentaire, dessin de Steinen, préface de Anatole France	3

D' NANSSEN : Sauver les affamés de Russie (conférence faite le 17 février dernier au Trocadéro)	0 25
les 50 exemplaires	10
les 100 exemplaires	15

Les Editions Artistiques de l'Artisan

Clarté recommande tout spécialement à ses lecteurs les « Cahiers de l'Artisan » qu'édite notre ami et collaborateur Lucien Jacques.

Chacun de ces cahiers, d'un format agréable, soigneusement imprimé sur papier de luxe constitue une suite d'œuvres de poètes français ou étrangers. Un superbe bois gravé orne en outre chacun d'eux.

Cahiers parus :	
N° 1 POEMES par Edmée Almagia. Bois gravé de W. Agnet	7
N° 2 LIEUX COMMUNS par Henri Hertz. Bois gravé de Alexandre Noll	7
N° 3 POEMES par Edouard Schneider. Bois gravé de Lucien Jacques	7
N° 4 EN HABIT DE MEZZELIN par G. A. Masson. Bois gravé de Vax	7
Chacun de ces cahiers est en vente à la librairie de « Clarté ».	

LOCATAIRES

NE PAYEZ PAS, NE SIGNEZ RIEN sans avoir consulté la brochure de Pierre Dormoy, député de la Seine, sur

La nouvelle loi des loyers

Cette brochure contient en outre d'un exposé général de la loi, des tableaux synoptiques, de nombreux exemples, la liste des lois antérieures, des extraits essentiels de ces lois ainsi que le texte « in extenso » de la loi nouvelle. Un index alphabétique permet au lecteur de trouver sans difficultés le point de la loi qui l'intéresse.

Prix : 1 fr. 25, Franco : 1 fr. 40.

En vente à la librairie de Clarté.

Hâtez-vous de souscrire à nos derniers abonnements de trois ans, bientôt il sera trop tard

140 abonnements sont venus cette semaine s'ajouter aux 150 déjà souscrits. Quand notre numéro paraîtra, les 300 seront largement dépassés. Que les retardataires se hâtent, car bientôt le nombre de 500 que nous nous sommes fixé sera atteint.

Il sera trop tard alors pour bénéficier des primes que nous réservons exclusivement aux cinq cents premiers de nos amis qui nous auront ainsi manifesté leur attachement.

Parmi nos nouveaux abonnés de trois ans nous avons eu la joie d'enregistrer le nom de Romain Rolland. Ce simple geste du grand écrivain dont nous n'oublierons jamais la noble attitude pendant la guerre, prouve assez l'intérêt qu'un intellectuel qui ne partage pourtant pas toutes nos idées, porte à la vie et au développement de notre revue « Clarté », la seule en France qui n'ait en vue que l'éducation des masses et l'élevation de leur pensée.

De multiples lettres nous arrivent tous les jours pour nous encourager dans notre tâche. Mais notre œuvre ne peut être durable, nous le répétons encore une fois, QU'AVEC L'APPUI EFFECTIF de tous ceux qui veulent fermement le triomphe de nos idées.

Combien touchante cette simple lettre d'un de nos amis de Lyon :

Cher camarade,
Je vous avais, il y a quelques jours, écrit qu'à mon grand regret je ne pouvais continuer mon abonnement à « Clarté », et je vous en donnais les raisons.
La grand'peine que j'ai de me séparer de la revue, la

tentation des primes-livres, une compression à mon budget et, tout bien réfléchi, je vous envoie mon bulletin d'abonnement de 3 ans.

Et cette autre d'une autre de nos amis, de Paris, qui, lui aussi, s'abonne pour 3 ans :

Je suis à votre disposition pour vous aider selon mes forces, car je partage vos idées et que je crois à votre sincérité. J'aimerais voir ces idées justes et de nature à préparer un avenir meilleur à nos descendants, se répandre d'avantage.

Or, le germe de ces idées sommeille dans beaucoup d'esprits et peut-être n'ai-je pas besoin de vous dire que la jeunesse universitaire de notre époque évolue dans leur sens et qu'elle est prête à tendre la main à ses frères moins favorisés qui composent les travailleurs manuels de toutes conditions, pour les aider à s'engager dans une voie émancipatrice et vraiment libératrice.

Mais il y aurait besoin de cultiver le développement de ce germe, d'en discipliner les élans qui risquent de demeurer stériles pour s'attacher à perfectionner ce que chacun possède de meilleur en lui.

Cela est tout un programme, je le sais, et nous ne pourrions prétendre le réaliser isolément ; aussi je crois assez volontiers qu'il faut que votre revue devienne une force capable de le réaliser.

De tels encouragements sont pour nous le meilleur gage de succès. Que chacun dans sa propre sphère s'attache à la réussite de nos projets ; que chacun veuille la vie et le développement de « Clarté » et nos forces décuplées nous permettront d'agir plus efficacement encore dans notre grande tâche de libération des esprits.

Prime A

Un stylo « Clarté » en écriin, avec compte-gouttes et agrafe en métal argenté

30 Fr.

Prime B

Comportant des conditions spéciales pour acquérir la collection complète des dix volumes de Jean Christophe, de Romain Rolland :

1. L'Aube. — 2. Le Matin. — 3. L'adoles-

- cent. — 4. La Révolte. — 5. La foire sur place. — 6. Antoinette. — 7. Dans la maison. — 8. Les amies. — 9. Le buisson ardent. — 10. La Nouvelle Journée.

Cette collection est d'une valeur commerciale de 70 francs (7 francs le volume, édition Ollendorff). Nous l'offrons à nos souscripteurs de trois

ans pour la somme réelle de 40 francs, ajoutée à notre prix d'abonnement de 60 francs.

Contre l'envoi de 100 francs (qui ne représente même pas le prix d'achat au numéro de Clarté pendant trois ans), nos nouveaux abonnés auront ainsi droit : Au service de Clarté pendant trois ans ; A la collection complète des Jean Christophe, de Romain Rolland.

Prime C

Trente francs de volumes à choisir parmi les ouvrages indiqués ci-dessous :

Jean Jaurès : Pages choisies (un fort volume de 464 pages, in-8 carré, couverture en deux couleurs) paraît aujourd'hui aux éditions Rieder	10
Anatole France : Vers des temps meilleurs	3
Edward Stillebauer : Inferno (roman de guerre d'un Allemand. Ce volume très rare a été confisqué et brûlé dans les Empires Centraux)	6
X... : Hommage à Tolstoï	1 50
Blaise Cendrars : J'ai tué	1 45
Israël Zangwill : Had Gayda	2
Paul Vaillant-Couturier : Jean sans Pain (Illustré par Picart le Doux)	15
Lucien Laforge : Le film 1914 (Edition de luxe limitée à 400 exemplaires)	3
Tristan Bernard : Secrets d'Etat	15
Léon Trotsky : Terrorisme et Communisme	4 50
N. Lénine : La maladie Infantile du Communisme	7
	4

N. Lénine : l'Etat et la Révolution ..	4
Raymond Lefebvre : L'Eponge de Vinai-	4
gre	
Marcel Martinet : La Nuit (vient de paraître)	3
Romain Rolland : Clerambault	5 50
Romain Rolland : Au-dessus de la mêlée	8
Gustave Dupin : Les Robinsons de la Paix	5
Gouttenoire de Tourny : Poincaré a-t-il voulu la guerre ?	4 50
Arthur Ransome : Six semaines en Russie	4 50
Henri Barbusse : Paroles d'un combattant	4
Henri Barbusse : La lueur dans l'Abîme	6 75
Henri Barbusse : Le couteau entre les dents	3 50
X... : La Commune de Paris (préface de Zinoviev et 32 hors-textes documentaires)	3
Jean Galtier-Boissière : Loin de la Rifflette	5
Devoisin : Notes sur Auguste Comte par un de ses disciples	5
Alfred Debuissou : Le Positivisme Intégral	3 50
	6 60

Henry Marx : L'Enfant Maître	5
Armand Bour : La Foi Nouvelle	4 50
Tristan Legay : Victor Hugo jugé par son siècle (un fort volume de 632 pages)	3
Tristan Legay : Les amours de Victor Hugo	3
F.-J. Bonjean : Une histoire de 12 heures (préface de Romain Rolland) vient de paraître. Edition Rieder	6 75
A. Tabarant : L'Evangile nouveau	6 75
Emile Dermingheim : La vie affective d'Olivier Minterne (ce livre paru en 1917, connu pendant la guerre un grand succès)	3
Henry Strenz : Les amants sur la rive (édition sur velin teinté)	3
Jean Hennessy : La mort de l'Aigle (préface de Laurent Tailhade)	2
Lucien Descaves : La Maison anxieuse	2
A.-H. Pevet : Les Responsables de la guerre	15
Un Livre Noir (révélations sensationnelles d'après les archives sur la diplomatie russe d'avant-guerre, préface de René Marchand) vient de paraître	10

Vous trouverez au verso un bulletin d'abonnement

LES DOCUMENTS DU PROGRÈS

KEYNES Nouvelles considérations sur les Conséquences de la paix. Un volume : 6 fr. 75

GORKI Ecrits de Révolution, Articles, Discours, Nouvelles, d'un grand humanitaire pendant la Révolution russe. - Un volume : 6 fr. 75. LIBRAIRIE STOCK - PARIS

ECONOMISONS sur le prix de notre nourriture en faisant chaque jour un repas complet, délicieux et vite préparé avec la

Frumine

ALIMENT INTÉGRAL VITAMINÉ
23, Faubourg Saint-Honoré, PARIS

Envoi province franco contre mandat ou remboursement
Deux tablettes repas : 2 fr. 75 La boîte de poudre : 6 fr. 00

PAUL LAFFITTE

6^e mille

Le grand malaise
DES SOCIÉTÉS MODERNES
ET SON UNIQUE
REMÈDE

NET 4 Fr. 50

ÉDITIONS DE LA SIRÈNE - PARIS
29, BOULEVARD MALESHERBES

Le chèque postal expliqué

Sous ce titre, un fonctionnaire des Postes et Télégraphes publie, sur le chèque postal, une brochure de vulgarisation qui met en relief le principe de ce nouveau mode de paiement, en explique le fonctionnement et en signale tous les avantages.

Par une innovation des plus heureuses, l'auteur a joint, hors texte, à son ouvrage, des fac-similés de mandats-chèques ou chèques qui éclairent, d'une manière saisissante, les explications fournies.

En vente chez tous les libraires et marchands de journaux, au prix de 1 fr. 50, et aux Editions de vulgarisation postale, 5, rue d'Auvergne, Lyon. Compte de chèques postaux 99.77 Lyon. Contre 1 fr. 65 en timbres, mandat, mandat-chèque ou virement.

Le gérant : Pierre SUCHET.

Grande Imprimerie « PERFECTA »
8, rue Neuve-Popincourt, Paris (XI^e)



La Vie Intellectuelle

La Faillite de l'Humanisme

Par Alexandre BLOCK (Traduit du russe par PARIJANINE)

Nous nous permettons de donner au lecteur un conseil : qu'il lise attentivement et patiemment cette remarquable étude. L'auteur, un des plus grands poètes de la Russie contemporaine, Alexandre Blok, jouit en France d'une certaine renommée depuis que l'on a traduit son sublime poème des « Douze ». Au reste, les lecteurs de « Clarté » n'ont pas oublié le radio de Pierre Pascal, sur la mort de Blok, non plus que l'admirable poème des Scythes publié tous deux dans notre revue. Un des premiers, parmi les grands intellectuels, Alexandre Blok comprit, accepta, bénit la Révolution Russe. Il se révèle ici comme philosophe de la vie sociale, de l'histoire universelle.

Le texte original que nous avons sous les yeux nous induit à penser que l'auteur n'a pas eu le temps, avant de mourir, de mettre au point certains détails de son ouvrage : d'où d'inévitables obscurités, des lacunes qui n'existaient point dans la pensée de Blok : elles se font sentir surtout dans l'exposition du sujet. Le traducteur a pris, çà et là, l'initiative d'adapter à notre terminologie coutumière, des expressions qui auraient embarrassé outre mesure le lecteur français.

On ignore en effet, en France, la philosophie russe ; on ne sait même pas qu'il existe une philosophie russe. Il est donc tout naturel qu'une terminologie familière aux penseurs moscovites présente quelques difficultés.

Le traducteur a été, d'ailleurs, très prudent, très réservé, car il ne voulait point trahir son auteur. Et, s'il invite le lecteur à patienter, c'est que des termes obscurs au début doivent s'éclairer d'eux-mêmes, à mesure que l'on avancera dans l'étude. On saura, par exemple, en suivant la pensée de Blok, ce qu'il entend par « l'esprit musical, la musique, la civilisation, la culture ». On saisira peu à peu toute l'importance du sujet et l'originalité du point de vue. On verra enfin que cette profonde dissertation est le meilleur commentaire que l'on puisse adjoindre au poème des « Douze ».

I

Par le concept d'humanisme, nous avons pris l'habitude de désigner, avant toute autre chose, le puissant mouvement qui, vers le déclin du moyen-âge, engloba d'abord l'Italie, puis l'Europe entière, et dont le mot d'ordre fut : l'homme, — la libre individualité humaine. Ainsi, le symptôme essentiel et primordial de l'humanisme, c'est l'individualisme.

Durant quatre siècles sans interruption, — depuis le milieu du XIV^e jusqu'au milieu du XVIII^e, — la so-

ciété cultivée de l'Europe centrale s'est développée sous cette enseigne : dans le courant ainsi créé, la science a été indissolublement unie à l'art, et l'homme est resté fidèle à l'esprit de la musique. C'est de cet esprit même qu'ont été pénétrées les grandes découvertes scientifiques, de même que les directions politiques, de même que les individus de ce temps-là.

Quels noms sont associés, dans notre pensée, à la notion d'« humanisme » ? — Ceux, avant tout, de Pétrarque, de Boccace, de Pic de la Mirandole ; ceux ensuite, d'Erasmus, de Reuchlin, de Hutten. Représentants tardifs et moins insignes, voici les humanistes français et anglais : Montaigne ou Thomas Morus. En France comme en Angleterre, le mouvement de l'humanisme n'était point spontané.

Les noms des grands humanistes surgissent en notre conscience comme soutenus par un accompagnement musical. Nous sentons que tous ces hommes ont été des artistes, bien que beaucoup d'entre eux n'aient pas été des artistes de profession.

II

Un mouvement dont le point de départ était l'individu et dont le but était encore ce même individu, devait croître et se développer tant que l'individu ne cesserait pas d'agir, comme facteur principal, sur la culture européenne. Nous savons que les premiers humanistes qui créèrent une science indépendante, une philosophie laïque, une littérature, des arts et des écoles, professaient ouvertement le mépris à l'égard de la foule ignorante et grossière. On peut leur reprocher cette attitude, si l'on se place au point de vue de l'âge chrétien ; mais, encore en cela, ils se montraient fidèles à l'esprit de la musique : car les masses populaires de ce temps-là ne constituaient point une force agissante de la culture ; leur voix ne dominait pas dans l'orchestre de l'histoire mondiale. Par contre, lorsque, dans l'histoire de l'Europe, une force nouvelle apparut, qui n'était plus un individu, mais une masse, la crise de l'humanisme se fit sentir.

Il convient de rechercher l'origine de cette crise, évidemment, dans la Réforme. Mais le mouvement se déclancha à la veille du XIX^e siècle. Lorsque survint la Grande Révolution, l'Europe entendit des chants qui lui parurent absolument nouveaux. La France devint alors un foyer, un centre de mouvements dont l'explication vérita-

“ TRAVAIL ”

Société Coopérative des Ouvriers Tailleurs
Fondée en 1904

Lecteurs de « CLARTE » allez à « TRAVAIL »
Coopérative des Ouvriers tailleurs, fondée en 1904

Vous y serez habillés avec goût par des techniciens éprouvés sortant des grandes maisons et vos costumes vous coûteront 40 0/0 *moins cher que chez les meilleurs tailleurs.

N'ayez pas d'hésitation, allez de notre part

à **“ TRAVAIL ”**

23, rue Vivienne, 23 — Téléph. : CENTRAL 02-85
24, av. du Maine, 24 — Téléph. : FLEURUS 21-13

COMPLETS SUR MESURE à partir de 270 francs

Faites-le aujourd'hui même ; demain vous l'oublierez.

BULLETIN D'ABONNEMENT DE 3 ANS AVEC PRIME

Nom

Adresse

Biffer les deux primes non choisies.

PRIME A	PRIME B	PRIME C
Un stylo « Clarté » avec agrafe en métal argenté. (valeur commerciale : 30 fr.)	Collection des dix volumes de « Jean Christophe », de Romain Rolland. (valeur commerciale : 70 fr.)	Une valeur de 30 francs en livres à choisir dans la liste publiée, et dont je vous envoie les titres ci-joints.
A joindre : 60 francs pour la France 75 francs pour l'Etranger	A joindre : 100 francs pour la France 115 francs pour l'Etranger	A joindre : 60 francs pour la France 75 francs pour l'Etranger

Renvoyer le présent bulletin à « Clarté », 16, rue Jacques-Callot, Paris (6^e), accompagné de son montant : argent, chèque, mandat, chèque postal. Nous recommandons spécialement le chèque postal. Demander la formule n° 1418 D, et la remplir au compte : Paris 330-80.

ble fut donnée en dehors de ses frontières. Plus jeunes que le peuple français, les nations de l'Europe centrale et orientale utilisèrent les leçons de la Révolution française dans une plus large mesure, ce semble, que la France elle-même.

Le *Sturm und Drang* allemand est signalé par deux figures extraordinaires. Si j'étais peintre, je me garderais bien de représenter Schiller et Goethe se donnant une fraternelle poignée de mains. De Schiller, je ferais un adolescent penché sans crainte sur un abîme brumeux et en explorant du regard la profondeur. Au-dessus de cet adolescent se dresse un géant énigmatique : c'est Goethe qui semble faire un pas en arrière, chercher l'ombre du passé pour échapper à l'éblouissante vision d'avenir que son œil pénétrant a discernée dans les brumes de l'abîme.

Ces deux êtres nous sont également chers aujourd'hui ; ils sont également nos proches. Mais l'un d'eux est immense ; c'est une borne sur la limite des deux siècles ; ce Goethe est une fin et un commencement. En cette figure immobilisée, l'humanisme mourant (individualisme, antiquité, union de l'art et de la science) semble percé, pénétré par la musique qui monte du brumeux avenir, par la musique des masses. (Second Faust.)

La figure de Schiller est moindre ; mais nous la chérissons, nous la sentons proche de nous comme celle de Goethe, parce que Schiller est le dernier des grands humanistes européens ; le dernier de ceux qui restèrent fidèles à l'esprit de la musique.

Le marquis de Posa est le dernier à chanter l'hymne de l'humanité. Un instant plus tard, c'est en chaire, dans les écoles, que l'on parlera de l'humanité ; et l'on entassera sur ce sujet de graves traités.

Ces deux figures sont illuminées par un large rayon de soleil, où la poussière danse ; c'est un rayon du couchant, il passe par la vitre ronde d'un ancien temple de style « baroque » ; c'est le temple de l'Europe cultivée, le temple des Lumières. La lumière semble dire adieu, elle s'éteint peu à peu, et, sous l'ombre qui gagne les murs, s'ouvre l'abîme que les deux humanistes explorent du regard.

Lorsque la clarté du couchant aura tout à fait disparu, le temple de l'Europe cultivée sera plongé dans les ténèbres. Schiller sera, de bonne heure, ravi par la mort ; son regard ne doit plus s'attacher à cette obscurité dont il n'a que faire ; il ne doit pas écouter la musique incompréhensible qui sortira de l'abîme. Avec Schiller mourra le style de l'humanisme, du « baroque ». Goethe subsistera seul, privé de la compagnie de l'adolescent, affranchi du vieux « baroque ». Il saura discerner dans les ténèbres les contours de l'avenir. Il observera les langues de feu qui, bientôt, vont surgir dans le temple, pour remplacer les rayons du soleil. Goethe prêtera l'oreille à la musique de ce feu. Immobilisé, figé, Goethe a une attitude énigmatique devant toutes choses ; il agit et n'agit point ; et c'est ainsi qu'il donne la main à Richard Wagner, à celui qui doit créer le thème des feux dans la *Walkyrie* ; et ce geste dépasse la tête extasiée d'Henri Heine, qui brûle dans la fournaise de l'avenir.

Ces trois hommes, — si divers, — vont connaître la même solitude et la même persécution ; car ils portent en eux la culture et la musique de l'avenir dont les sons restent, pour le moment, étouffés par des voix discordantes, par les voix d'une civilisation qui n'a point de musique. Le lien secret qui existe entre ces hommes se révèle en partie quand on examine les rapports mutuels de Goethe et de Heine.

III

Schiller avait porté sans trembler l'étendard de l'humanisme ; quand Schiller tomba, des mains tremblantes et nerveuses se jetèrent brusquement sur l'étendard pour le relever ; ceux qui prenaient la place du grand Allemand, c'étaient les hommes du XIX^e siècle ; hommes d'un temps d'alarme, d'anxiété continuelle.

L'histoire de la culture considère ce siècle comme une époque de transition, dont l'aspect est moins déterminé que celui de toutes les époques précédentes. On est frappé par la disparité, par la diversité infinie des phénomènes qui se présentent en ce nouveau temps. Les jugements que l'on porte sur ces phénomènes sont précaires et contradictoires. Ce ne sont pas des opinions personnelles, ce ne sont pas des circonstances particulières qui créent les dissentiments chez les esprits les plus sérieux... La richesse du fonds nous étonne, et cependant nous n'apercevons aucune explication intégrale et nette, aucune clarté dans l'intelligence que l'on a des choses... « Nous voyons une marche en avant, mais sans harmonie consciente, et sans but déterminé. Le trait essentiel de la société contemporaine, c'est la ségrégation, c'est le manque de toute base solide sur laquelle l'union se ferait. Dans toutes les couches de la société, nous remarquons une extraordinaire anxiété, une malade agitation, la recherche d'un inconnu. »

Je viens de citer Honegger, analyste que l'on ne saurait soupçonner d'hostilité à l'égard de l'humanisme. Honegger est le type du savant du XIX^e siècle, un des innombrables ouvriers de la recherche. Il a tenté de saisir et de dessiner les traits d'ensemble de l'époque, vers 1860. Chaque fois que l'observation lui fournit un résultat objectif, il tente d'expliquer à sa manière, le fait observé, et sa langue est bien d'un épigone de l'humanisme. Quand il dit, par exemple, que le caractère du siècle « est déterminé par les masses bien plus sûrement que par tel ou tel individu », il ajoute aussitôt : « La médiocrité domine ; notre siècle perd toute grandeur. »

« La direction principale de notre siècle, — dit ensuite Honegger, — le conduit à une résolue négation. Notre esprit créateur se consacre surtout à la critique. Des cinquante dernières années du XVIII^e siècle, nous avons hérité la négation, pour ce qui est de la théorie, et la révolution en pratique. A-t-on raison de penser, avec certains esprits, que les révolutions annoncent et hâtent l'achèvement de toute une période de l'histoire mondiale ? »

En ce qui concerne l'Etat, l'historien constate qu'il y a partout « désunion, malgré une tendance générale à l'union. Dans la société règne, sous forme de concurrence, un brutal individualisme qui se nuit à lui-même. Le peuple murmure. Les écrivains prédisent l'inéluctable déchéance de l'Europe décrépite, arrivée à bout de forces. » Le développement du commerce et de l'industrie « démontre la sénilité de la civilisation » ; le commerce et l'industrie d'aujourd'hui « par leur matérialisme exclusif, nuisent à l'humanisme ». « Le machinisme est un des grands maux de notre époque. » Avec les continus changements de gouvernement que produisent les révolutions et les contre-révolutions, rien ne contribue tant à la propagation des idées communistes que le contraste qui s'établit, de plus en plus frappant, entre le riche et le pauvre... L'abîme se creuse entre de gigantesques richesses et une profonde misère. L'abus que l'on fait du crédit,

l'agiotage, la bourse, la spéculation, la cupidité des acquéreurs pervertissent la société contemporaine... Celui qui ne comprend pas que la question sociale est le facteur essentiel de notre temps, et par conséquent, et bien plus encore, de l'avenir, celui-là est borné et incapable de voir, ou bien il est de ceux qui ne veulent pas voir...

On peut considérer toute l'histoire du XIX^e siècle comme une répétition en grand des sanglantes années 1789-1794. Mais les événements prennent un aspect tout nouveau en raison « de l'immensité de la scène où l'action se déroule et de la multitude des peuples qui sont désormais entraînés dans le mouvement ».

Après avoir constaté qu'il n'y a plus absolument rien de normal dans les rapports sociaux, après avoir mis en évidence la sénilité de l'Etat qui « doute de lui-même et ne voit rien au-delà de ses besoins immédiats », après avoir signalé le développement excessif de la bureaucratie et la nécessité d'entretenir de formidables armées, — Honegger définit le siècle en tant que siècle de la science, et il ajoute : « Notre génération est parfaitement anti-artistique ; on ne trouve en elle ni passion d'art ni compréhension de l'art. »

Mais l'historien qui caractérise son époque de cette façon précise et cruelle, croit, néanmoins, qu'il est possible de compter sur une prochaine « unité mondiale de l'humanisme », ainsi que sur « un inévitable développement intellectuel des masses. »

L'optimisme de ces déductions, basées sur des données concrètes destinées plutôt à montrer que tout va mal pour tout le monde, ne convient aucunement à mon état d'esprit. L'historien ne pouvait ignorer que les masses — puisque masses il y a, — n'ont point été atteintes par le grand mouvement de l'humanisme.

Il est opportun de se demander si le peuple pouvait être touché par un mouvement essentiellement individualiste ; mouvement auquel il n'a point participé, car lui, peuple, exprimait ses tendances en une langue sauvage et inintelligible pour des humanistes, par le procédé barbare des révoltes et des sanglantes vengeances.

Notons d'ailleurs que l'individualisme est sorti d'une renaissance de la civilisation antique ; or, cette civilisation n'atteignit jamais les masses populaires ; et, de plus, ce sont ces « masses barbares » qui ont noyé dans leur torrent la civilisation des anciens, qui ont balayé l'Empire Romain.

Et pourquoi ne nous dirions-nous pas, en fin de compte, tout à fait franchement, que jamais dans le monde aucune masse populaire n'a été touchée par la civilisation ? Dans ce que nous savons de l'histoire universelle, nous ne connaissons guère qu'une exception qui ne compromet pas la règle générale : c'est la petite communauté athénienne du VI^e siècle avant Jésus-Christ. Encore n'était-ce pas une véritable exception, car l'Athènes de Sophocle et de Périclès fut un centre non de civilisation, mais de culture, ce qui est bien différent.

Pourquoi devrait-on à toute force s'imaginer que le peuple, tôt ou tard (et pour les savants qui s'assignent une tâche pédagogique, il faut absolument que ce soit « tôt et vivement ») que le peuple, dis-je, s'assimilerait l'esprit d'une des civilisations que nous connaissons ? L'Etat policier se montre, en cette matière, beaucoup plus réaliste que nos modernes humanistes : il a mis au premier plan la question de subordination et de domination ; et, comme la domination exige, avant tout, la désunion (c'est-

à-dire l'excitation d'une partie des administrés contre les autres, d'une classe contre une autre, — *divide et impera*), toute tentative d'union, même provenant de certains organes de l'Etat policier, est vouée à un échec inévitable. D'ailleurs, ces organes mêmes — diverses variétés de ministères de l'instruction publique — occupent toujours la seconde place dans l'Etat policier : celui-ci est obligé de songer avant tout, pour se défendre, à entretenir une armée de militaires et de fonctionnaires.

Si l'on suppose enfin que la civilisation pourra pénétrer, un jour, dans les masses populaires, on se demandera si cela est bien nécessaire. La réponse que mérite cette question est, pour moi, fort claire : il suffit de considérer la civilisation européenne que nous avons sous les yeux.

Non seulement il est impossible de civiliser les masses : c'est une entreprise inutile. Mais si nous parlons de faire communier toute l'humanité à une même culture, une autre question se pose : qui donc est en droit d'imposer sa culture ? qui donc a le devoir de l'accepter ? Sont-ce les civilisés qui vont s'imposer aux barbares, ou bien ceux-ci à ceux-là ? Les civilisés se sont débilités, ils ont perdu la cohésion que suppose une culture. En de pareilles circonstances, les conservateurs inconscients de la culture, ce sont les barbares dont les forces sont intactes.

IV

Lorsque nous relisons le *Don Carlos* de Schiller, nous sommes frappés par la magnificence de l'architecture, par la variété des conceptions, des thèmes, des idées que Schiller a pu introduire, avec tant de calme et de liberté, dans sa tragédie. Les éléments de la science historique, de la musique, de la peinture, d'autres arts — sont là, assemblés en une même pièce. Un artiste d'aujourd'hui tirerait de ces matériaux une dizaine de drames ; et chacune de ces pièces serait néanmoins, dans les circonstances actuelles, extraordinairement vaste et pleine de résonance ; elle dépasserait de beaucoup toutes les idées étriquées qu'engendre notre nerveuse époque.

Dans quelle féconde tranquillité, dans quels généreux loisirs, dans quelle musicale atmosphère a donc vécu Schiller ? Mais, d'autre part, convient-il aux artistes du XX^e siècle de se rappeler l'époque de Schiller comme un âge d'or de l'art ? Je ne le crois pas : car les temps nouveaux viennent avec de nouveaux chants.

Le visage de Schiller est le dernier visage calme, équilibré, qu'il nous ait été donné de voir en Europe. Ensuite, nous avons vu des faces révoltées, ou enlaidies, tourmentées par l'anxiété ; plus nombreuses encore nous apparurent les faces repues, satisfaites d'elles-mêmes ; mais nous ne reconnaissons plus la bonne satiété de jadis : sur ces visages luisants de graisse, nous avons vu des yeux méchants, des regards fuyants.

L'équilibre est rompu, l'équilibre qui existait entre l'homme et la nature, entre la vie et l'art, entre la science et la musique, entre la civilisation et la culture, — l'équilibre qui permettait de respirer, de vivre, au grand humanisme. L'humanisme a perdu son style. Le style est un rythme. L'humanisme, ayant perdu son rythme, a perdu toute cohésion, toute unité. C'est ainsi qu'un puissant torrent qui rencontrerait sur son chemin un autre cours d'eau, se briserait, s'échapperait en mille ruisselets, et, dans la buée qui jaillirait au-dessus du torrent entravé, se joueraient les couleurs de l'arc-en-ciel ; l'esprit de la musique s'envole en clartés diaprées. Au lieu d'un grondement harmonieux, on n'entend plus que de faibles murmures et les multiples dissonances des ruisseaux : les flots se

dispersent, s'éparpillent en rencontrant, sans cesse, de nouveaux obstacles, et ces forces disjointes sont les origines de nouvelles formations : de ce que nous avons coutume d'appeler, en généralisant, les formations de la civilisation européenne.

L'ancien « sel de la terre » n'a plus de vertu. Au nom de la culture, du rythme, de la cohésion, de la musique, se dresse un autre mouvement qui s'oppose au premier : l'attaque est donnée par des masses qui n'appartiennent que d'une façon superficielle au christianisme, qui, jusqu'à présent, n'ont point participé à la culture européenne.

C'est ainsi qu'un grand mouvement, facteur d'une culture mondiale s'est brisé, dispersé en une multitude de petits mouvements auxquels nous devons la civilisation européenne. Cette civilisation qui perdait de plus en plus les traits distinctifs de la culture, dont la disparité et la ségrégation s'affirment de plus en plus, d'où fuyaient l'intégralité et la cohésion musicale, cette civilisation se raccrochait désespérément à l'humanisme d'où elle était sortie. Elle n'avait plus le droit de porter son nom d'autrefois ; et c'est pour cette raison même qu'elle en faisait parade plus que jamais, comme ces aristocrates dégénérés qui tiennent surtout à leur titre.

Ce phénomène étonnant en son genre, cet attachement à un titre que l'on n'a plus le droit de porter, cette conservation jalouse des prérogatives de l'Europe éclairée au moment où naît une nouvelle culture, a eu des conséquences tragiques, fatales pour la civilisation européenne. Ce phénomène ne peut s'expliquer que par une rupture avec l'esprit de la musique ; il n'est devenu possible que par l'épuisement spirituel des représentants de l'humanisme.

Ce n'est pas en vain qu'Emmanuel Kant — le plus astucieux et le plus fou des mystiques, — mettait, précisément à cette époque, en tête de son enseignement, une doctrine sur l'espace et le temps. Il fixait une limite à la connaissance, il édifiait son effroyable théorie de la connaissance, ainsi jouait-il le rôle d'annonciateur de la civilisation ; ainsi devenait-il l'un des pères spirituels de cette civilisation. Mais en donnant comme premier postulat à son système le leit-motiv du temps et de l'espace, il se révélait comme un artiste éperdu, comme un monstre révolutionnaire ; il allumait une mine à l'intérieur de cette même civilisation.

Il y a, en quelque sorte, deux temps et deux espaces. Les uns appartiennent à l'histoire et au calendrier ; les autres sont du domaine de l'incommensurable, de la musique. Seuls, le temps et l'espace de la première catégorie sont invariablement présents en la conscience du civilisé. Dans le second domaine nous ne vivons que lorsque nous sentons notre proche parenté avec la nature, lorsque nous nous abandonnons au flot musical qui découle de l'équilibre universel pour se particulariser, pour vivre en jours, en mois et en années. Cette inutile dépense de forces créatrices réduit la majorité des civilisés au degré de simples bourgeois d'un monde vulgaire. Mais l'équilibre nous est nécessaire pour que nous puissions communier à l'essence musicale du monde, de la nature, des éléments. Et, pour cet équilibre, nous avons besoin d'un corps bien constitué et d'un esprit bien constitué ; car la musique universelle ne peut être perçue que par tout le corps et par tout l'esprit qui l'écourent ensemble. Lorsque l'équilibre corporel et spirituel est rompu, nous perdons inévitablement la faculté d'entendre la musique, la faculté

d'échapper aux divisions du calendrier, à toutes les banalités insignifiantes, à l'écoulement, sans retentissement universel, des journées et des années historiques ; nous n'avons plus accès dans le temps de l'autre catégorie, dans le temps incommensurable.

Les époques qui ont conservé cet équilibre, je les appellerai : époques de culture. Je les opposerai ainsi à d'autres époques où la perception intégrale des valeurs de l'univers dépasse les facultés des représentants d'une vieille culture, par suite de l'afflux de sons nouveaux, l'ouïe étant assiégée et débordée par des accords jusqu'à ce moment ignorés. Cet afflux se produit lentement si on ne le mesure qu'au temps du calendrier ; une nouvelle force historique entre progressivement dans l'histoire de l'humanité. Mais ce qui se passe lentement selon les lois du temps de la première catégorie, s'accomplit soudainement selon les lois de l'autre temps ; il suffit, dirait-on, d'un geste du chef d'orchestre pour que la mélodie qui se déroule paisiblement se transforme brusquement en tempête. De ce point de vue, toutes les constructions historiques que nous avons coutume d'envisager sont sujettes à caution et à révision.

C'est ce qu'il advint à l'Empire Romain. Cet Empire ne périt définitivement qu'au V^e siècle de notre ère. Mais longtemps avant la naissance du Christ, l'Empire était continuellement ébranlé par des tempêtes musicales. Et, au début de notre ère, Tanit chantait la vigueur et la fraîcheur d'une nouvelle race barbare qui avançait sur le monde. Cela signifiait qu'une sentence de mort avait été prononcée contre la civilisation romaine. L'immense Empire s'enfonçait dans l'ombre et sortit du monde longtemps avant d'avoir achevé son voyage terrestre. Et dans le monde de ce temps-là agissait déjà une force nouvelle, la force d'une nouvelle culture qui s'était cachée jusque-là sous terre, dans les catacombes chrétiennes. Cette force devait s'allier bientôt au mouvement qui supplanterait la culture antique, dégénérée en civilisation romaine.

L'un des motifs fondamentaux de toute révolution est celui du retour à la nature. Ce motif est toujours commenté, expliqué, d'une façon mensongère. La civilisation s'efforce d'utiliser son énergie ; elle voudrait faire passer ce courant sur la roue de son moulin. Mais c'est là un motif nocturne, un motif de délire. Pour toute civilisation, c'est un motif de deuil. Il rappelle la fidélité à un temps d'une autre catégorie, au temps musical. Il dit que la vie de la nature ne se mesure pas comme l'existence d'un homme ou d'une époque. Il dit que les glaciers et les volcans dorment pendant des milliers d'années, avant de se réveiller et de bouillonner en torrents d'eau et de feu.

L'erreur fatale de ceux qui ont hérité de la culture des humanistes, la contradiction fatale dans laquelle ils se sont engagés provient de leur épuisement. L'esprit de cohésion et d'intégralité, l'esprit de la musique les a abandonnés. Ils ont cru aveuglément au temps historique. Ils n'ont pas senti que le monde allait suivre un mouvement nouveau, dont les traits significatifs diffèrent de ce qu'ils connaissent. Ils ont persisté à croire que les masses, s'écouleraient dans l'individualisme de la civilisation, et ils ont oublié que les masses portaient en elles un autre esprit. De là provient toute l'histoire du XIX^e siècle : c'est l'époque où, fiévreusement, l'on a construit une civilisation humanitaire ; et en même temps on perdait toute espérance de voir les masses se civiliser peu à peu.

(A suivre)

LA TRAITE DES MUSES

Par CHIL

Nous avons accoutumé de considérer le *Mercur* de France comme une revue d'ordre littéraire, imbue de traditions intellectuelles solides. Rémy de Gourmont et d'autres l'illustrèrent il n'y a pas si longtemps.

Nous pouvions, il est vrai, constater depuis quelques années un engourdissement de son activité, un manque croissant d'audace dans ses directives générales ; bref, et malgré des chroniques encore vivantes, une sénilité qui tendait à la rapprocher fâcheusement de l'académique et soporifique *Revue des Deux Mondes*.

Quelle ne fut pourtant pas notre surprise de voir qu'elle consacrait trente pages de son numéro du 15 mars dernier à l'apologie la plus officieuse de l'Union Civique française.

Fondée au printemps 1920, sous la présidence de feu le général Bailloud, ce chef incapable, qui s'illustra de si triste façon aux Dardanelles qu'il fallut lui fendre l'oreille, l'Union Civique est un organisme de classe qui se propose ouvertement de lutter par tous les moyens (mobilisation de volontaires et violence armée) contre les grèves.

Subventionnée par le grand patronat, l'Union Civique masque naturellement ses fins de guerre sociale sous le plus tapageur patriotisme.

Voici donc que le *Mercur* de France, sous prétexte d'esthétique, fait valoir auprès de ses lecteurs que l'Union Civique, dont les dépenses sont en partie « couvertes par une publicité payée par des maisons amies » (111), a besoin d'argent. L'intérêt public et patriotique commande donc de lui en fournir. C'est la seule façon de combattre « le virus bolchevique ». Songez donc :

« Au cas, lisons-nous dans le *Mercur*, où le gouvernement tomberait aux mains des partis antisociaux, « elles (les Unions Civiques) sauraient immédiatement « modifier leur organisation de façon à rester quand « même un instrument de salut public (sic) et à se passer de l'assentiment d'un ministère ennemi de l'ordre « et de la Constitution. »

C'est-à-dire, en bon français, de façon à organiser une garde blanche chargée de mener la guerre civile.

Nous restons confondus, non pas devant le cynisme de l'Union Civique (nous savons fort bien que la lutte des classes n'est pas une plaisanterie), mais devant l'attitude prise par le *Mercur* de France, en publiant semblable prose.

A qui se fier désormais, si les tenants jaloux de l'« Intelligence » (avec un I) et de l'Art pour l'Art, prennent aussi brutalement position sur le plan social ?

Que pensez-vous de cela, mânes de Rémy de Gourmont ?

Le *Mercur* de France, qui, nous voulons le croire, ne restera pas indifférent à notre protestation, dira peut-être qu'il n'a fait en toute impartialité que servir de tribune à un groupement quelconque.

Soit ! Mais je ne crois pas trop m'avancer en annonçant au *Mercur* que, par exemple, l'Association républicaine des Anciens Combattants pourrait très bien, en ce cas, demander à MM. Valette et Dumur, pour sa propagande, l'hospitalité dont vient de jouir l'Union Civique.

Si le *Mercur* de France refuse, nous pourrions souligner ici qu'une des plus importantes revues intellectuelles françaises s'est vendue, tout comme la Presse d'information, à la Phynance (à toi, Jarry !) et à la Haute Industrie.

Dans « Comœdia », M. Rosny aîné déplore candidement le sommeil où s'enlise la promotion dans l'ordre de la Légion d'honneur qu'on baptisait déjà la promotion Molière.

« On a décoré tout le monde, gémit l'auteur de tant de romans préhistoriques : les industriels, les commerçants, les militaires (même et surtout ceux qui ne se sont pas battus). Pourquoi ne décore-t-on les littérateurs qu'au compte-goutte ? (sic). »

Tristes littérateurs, devant qui Flaubert eût bien ri, que ces braves gens de plume tout marris de ne pas voir fleurir leur boutonnière !

Quelques titres de pièces de théâtre jouées actuellement à Paris : *Dédé, Atout... Cœur, Banco, la Seconde Nuit de Noces, Monsieur l'Amour, le Chasseur de chez Maxime, Une nuit d'amour de la Dubarry, L'heure du berger, My love (Mon amour), Oh ! Nini, tu m'affoles ! le Fétiche de Nounouche ! Lulu, garde ton cœur, Chéri de sa concierge, Une Poule de luxe, etc., etc.*

Dans Comœdia (toujours) cette annonce :

ANCIEN MANAGER de boîte désire étendre sa formule et lancer littérateurs ou auteurs dramatiques. Ne pas se présenter. Ecrire avec détails et références.

Sur cette donnée, M. Clément Vautel exécute les variations humoristiques et nutritives (pour lui) qu'il dépose chaque jour dans le *Journal* sous le titre de *Mon Film*. C'est pour lui un sujet comme un autre, un sujet comme les frasques de Mistinguett, ou la Cote de la Bourse, ou Lénine.

Les Treize dans leur chronique littéraire de *l'Intransigeant* relèvent la chose sans commentaire.

Nous, nous aurons beau jeu à répéter à cette occasion la phrase terrible de Karl Marx.

« En régime capitaliste, tout devient une marchandise. »



LECTURES ET DÉBATS

QUELQUES LIVRES

Par Jean BERNIER

ETAT-CIVIL, par Pierre Drieu la Rochelle (Editions de la « Nouvelle Revue Française »).

Jamais on ne fut, en littérature, aussi impatient que maintenant et jamais la jeunesse ne rougit davantage d'être jeune.

Entendons-nous. Le mot jeunesse s'étale partout. Mais cherchez la chose !

Les jeunes littérateurs foisonnent. Ils tirent quelque pétard, piétinent à grand fracas les morts et donnent bien vite dans la sagesse aux mille formes.

Il s'agit d'« arriver » vite, le plus vite possible. C'est une course effrénée au succès, à la gloire, à la vente. Les éditeurs s'affolent et vous éditent plutôt deux livres qu'un. Tout jeune homme est un maître ou se sent au moins du génie. Cependant, l'habileté triomphe, intelligente, érudite, rouée ou bien grossière. La malice des romans qui paraissent est cousue de fil blanc ou de fil noir et chez les auteurs, cette malice supplée au savoir, je veux dire à la connaissance des hommes, à cette lente et profonde formation de l'enfant, du jeune homme et de l'homme jeune, sans quoi il n'est pas de roman durable.

Abusée par tant d'escamotage : par la charmante sophistique, par les grâces du style, etc., etc., cette partie soi-disant avertie de la critique et du public prend des vessies pour des lanternes. Elle n'aime pas l'auteur jeune qui se risque franchement à livrer au commerce des œuvres imparfaites.

Etat-Civil, de Drieu la Rochelle, aura, je crois, beaucoup de détracteurs. Comment comprendre, en effet, que ce livre est une étape, même une toute première étape, dans la carrière de son auteur ?

Le cas de Drieu la Rochelle est, il est vrai, assez spécial. Auteur de deux livres de poèmes : *Interrogation* et *Fond de Cantine*, dont la roide puissance en imposa, Drieu, avec *Etat-Civil*, aborde pour la première fois la prose.

Aussi nous trouvons-nous en présence d'un livre sans unité de substance.

Seule, l'intelligence donne une armature à *Etat-Civil*. Ces pages ne tiennent pas ensemble par le dedans, mais bien par le dehors. Il ne saurait donc être question de roman.

L'auteur conte certains événements de son enfance et de son adolescence, mais ne cesse pas d'utiliser ces récits à des fins données. Il élit ces souvenirs et se plaît à les conter pour qu'ils l'aident en somme à comprendre et à formuler ce qui se passe autour de lui : dans cette France dont il est né, et même ailleurs.

Il y a là une très curieuse superposition de littérature pure, d'histoire et de politique.

Parfois, en effet, Drieu la Rochelle s'abandonne au plaisir de conter, de faire vivre son personnage Cogle; parfois, au contraire, c'est l'essai qui le tente. Et le voilà parti dans un résumé d'histoire franco-anglaise. Enfin, de-ci, de-là, le poète se réveille et ne résiste pas à la tentation. Alors nous lisons des pages pétrées d'un lyrisme

et d'un épisme admirables, que l'intelligence, toujours vigilante, s'efforce d'ailleurs de s'annexer.

Le jeune Cogle est le fils de moyens bourgeois français, vivant à Paris, mais d'origine provinciale. Le rythme de son enfance est le rythme de toutes les enfances dans cette classe sociale-là : Paris et les vacances merveilleuses à la campagne ou à la mer. Mais les parents et les grands-parents inertes, prudents, peureux, veillent sur le bambin, répriment ses audaces physiques, l'étouffent. Alors, Cogle lit et s'éprend de Napoléon Bonaparte. Par l'effet d'un paradoxe commun dans la moyenne bourgeoisie française de la fin du XIX^e siècle, on injecte dans le cœur de l'enfant abruti de soins, perpétuellement brimé dans sa chair et dans sa santé, le virus abstrait de la gloire militaire.

Le petit Cogle se soumet donc de bonne heure au « préjugé intellectuel ». Pour lui comme pour ses parents, il y a l'âme et il y a le corps, et ces deux entités n'ont aucun point de contact.

Il en résulte des intoxications diverses : dédoublement de cette jeune vie, rêveries, inaction, orgueil desséché et farouche, etc.

Ensuite vient le collège religieux, avec ses alternatives : peur et vertu, assurance diabolique et dissipation. L'élève Cogle, physiquement faible et maladroit, gouverne ses camarades par l'esprit et la ruse. Il goûte, non sans sadisme, au pouvoir, jusqu'à ce qu'un rival brutal le rosse et le disqualifie.

Mais peu importe cette chute. Voici, en effet, les premiers avatars sexuels de l'« âge ingrat ». La classe devient pour Cogle et pour ses copains préférés une émeute perpétuelle. Dehors, le polisson piste déjà les femmes. Il s'est à jamais éloigné de Dieu, qui un moment l'avait fasciné.

Cogle ne réapparaît que plusieurs années après, au moment où, dans l'amphithéâtre de quelque faculté, il « rencontre l'époque ».

Lecture ! toujours la lecture ! et rien de plus, sauf les femmes. Le vice français, c'est-à-dire, d'une part, l'activité abstraite de l'esprit et, de l'autre, la vie sexuelle qui aspire toute la force du corps, possède Cogle.

Barrès, Bourget, puis (heureusement) Nietzsche, Kipling, Dostoïewsky, Jack London (ceux-ci avec la complicité d'un ami) viennent tarabuster le jeune homme, lui poser de lancinantes questions. La France est malade. Cogle aussi. Agir, il faut agir.

Mais le pli est pris. Cogle rêve et agit en rêve. Il prend des résolutions, il les met à exécution, fébrilement, systématiquement, mais sans cette chaude et indispensable innocence. Aussi retombe-t-il dans son vice. L'Angleterre le tire également de son rêve. Il passe par la classique phase d'anglomanie (où s'abîme définitivement la plupart des gens dits du monde). En un bref séjour, il découvre Oxford et la santé britannique. De retour à Paris, il s'exalte sur les matches de football-rugby.

Pourtant, il ne se livre pas aux sports athlétiques qui, dit-il avec raison, l'eussent racheté. « L'œuf de cuir, écrit-il, cette perfection étroite mais tangible », lui

a échappé des mains. Il perdrait ainsi, dans la conscience qu'il a de la déchéance française, sa dernière chance, si la guerre n'allait l'arracher à l'impasse.

Cette brève analyse fera ressortir, je pense, combien un livre comme *Etat-Civil* peut être passionnant.

La jeunesse de Cogle, si fragmentairement, si partiellement qu'elle nous soit contée, est significative. Elle aide puissamment à connaître l'époque. Elle constitue un enseignement et un avertissement aigus, d'ailleurs trop explicites.

Pourtant, la guérison de Cogle, annoncée « in fine », n'est pas encore complète.

Cogle, comme bien l'on pense, c'est Drieu la Rochelle, et *Etat-Civil* participe en bien des points, dans ce qu'il a d'incomplet et d'irritant, du malentendu où Cogle s'est débattu durant tant d'années. Ce divorce (si minutieusement décrit) de l'esprit de Cogle d'avec sa chair, cette difficulté à fondre l'idée dans la vie, se retrouvent intactes dans la réalisation d'*Etat-Civil*.

C'est ce qui fait de ce livre une œuvre boiteuse, hétérogène, où se heurtent le meilleur et quelquefois le pire.

C'est ce qui bannit toute fraîcheur de ces pages si souvent larges et profondes, qui fait se succéder les plus belles trouvailles de style et des périodes tendues et affectées où l'auteur semble faussement à l'aise.

Mais la cure continue. Ce qu'il y eut de pernicieux dans la jeunesse de Cogle, s'élimine.

« Viennent les grands événements qui peut-être arriveront en Cogle les moindres parcelles de sa puissance », écrit Drieu la Rochelle à la fin d'*Etat-Civil*.

Ils sont venus, en effet, ces grands événements et ils viennent.

La guerre d'abord, qui galvanise cette tendre chair désœuvrée de « petite grenouille française » prodigieusement sensible au courant de l'idée.

Le sac du fantassin, la pluie et le vent d'hiver hors de cette grande maison de rapport qu'est Paris, les entonniers de Verdun. Toutes circonstances où, quoi qu'il en écrive avec une délicieuse insolence, le jeune Cogle ne se « prélassait » pas « entre Nietzsche, Barrès et quelques autres spécialement dérangés pour lui ».

L'évasion hors de la classe sociale originelle, puis, tôt ou tard, la lutte pour la vie et l'amour (je veux dire la révolution passionnelle et l'irruption dans la fine et forte géométrie intime d'instincts tout chauds).

Cette lutte pied à pied, à bout portant, entre les éléments de l'âme moderne absurde enchevêtrés et affrontés comme les tranchées du Labyrinthe de Neuville-Saint-Vaast, cette progression têtue à la sape, à la mine, à la grenade, traversée de-ci, de-là par la brusque flambée de l'assaut à donner ou à repousser, bref, cette lente et difficile mise en possession de soi-même, sont, je crois, ce qui peut arriver de mieux à un écrivain aussi magnifiquement doué que Drieu la Rochelle.

SAINT-MAGLOIRE, par Roland Dorgelès (Albin-Michel, éditeur).

Roland Dorgelès a eu tort de vouloir faire de *Saint-Magloire* une épopée mystique et sociale. Ce roman où s'étale, d'ailleurs, un labeur sympathique, ne dépasse, en effet, jamais le niveau de la fantaisie.

Une imagination tantôt heureuse (notamment dans le pillage par le peuple des quartiers de l'Etoile) et tantôt malheureuse, un sens indéniable, quoique trivial et superficiel, de la vie; enfin, une bonne humeur qui rend

parfois plaisant le récit, colorent cette fantaisie et la renouvellent, sans toutefois jamais atteindre aux profondeurs de la pensée originale, ni à celles de l'émotion.

L'aventure de Magloire Dubourg, frère d'un romancier populaire et missionnaire en Afrique (sans toutefois avoir été ordonné prêtre), qui débarque un beau jour dans sa famille et s'efforce de convertir la France à un néo-christianisme très vague, les aventures tragiques et comiques qui en résultent avant l'échec définitif de Magloire et son réembarquement pour le continent noir, eussent gagnées, semble-t-il, à être traitées franchement sur le mode ironique.

Le talent de conteur que possède Dorgelès se fût ainsi donné libre cours pour notre plus grand plaisir et nous n'aurions subi ni ces développements par trop sommaires sur la réincarnation, ni ces lourdes descriptions naturalistes de foules populaires, ni surtout le récit de cette exécution capitale pour roman-feuilleton dont la vulgarité banale choque le lecteur le moins difficile.

Le nouveau roman de l'auteur des *Croix de Bois* repose, en effet, sur un malentendu. Ce livre, qui vise à être un livre de foi et de désespérance mystique, ne donne en aucune page l'impression de la foi, du drame de la foi dans une époque froide (comme dit Vigny). L'auteur de *Saint-Magloire* est, à lire ce livre, tout le contraire d'un croyant, c'est un sceptique de bonne ou de mauvaise humeur, mais toujours un sceptique. Il rit et rigole devant les hommes. Et cette rigolade compatissante (complice même) constitue le meilleur de lui-même. Voyez comme il se délecte à décrire François Dubourg, le mutilé rouspéteur Milot, le « poisse » Petit Louis.

Un tel sujet, qui n'est en somme qu'un exercice littéraire (puisqu'il ne procède d'aucun drame intérieur ou extérieur), eût pu valoir par la qualité du style et par les charmes de l'érudition.

L'Anatole France de l'*Ile des Pingouins* en eût fait une façon de chef-d'œuvre.

Dorgelès en fit un roman compact et minutieux, où l'observation directe se superpose (sans se mêler) aux situations les plus invraisemblables. Ni l'action, ni le ressort de *Saint-Magloire* ne participent en quoi ce soit de la réalité sociale contemporaine, et cela fait ressortir de façon d'autant plus fâcheuse les procédés en quelque sorte photographiques selon lesquels l'auteur décrit certaines scènes et certains personnages.

Bref, il y a complet désaccord entre la conception du livre et son exécution.

D'autre part et enfin, le pacifisme néo-chrétien, qui semble avoir les préférences de l'auteur, n'est même pas étayé en lui par l'amour des hommes.

Dorgelès ne croit pas aux hommes. De quelque bord qu'ils soient, il les confond tous dans le même mépris. Le riche, pour lui, ne vaut ni plus ni moins que le pauvre, l'exploiteur ni plus ni moins que l'exploité. Aussi est-ce à son compte qu'il peut, dans *Saint-Magloire*, afficher des idées subversives. Ce scepticisme et ce découragement n'en pourront imposer qu'aux bourgeois et aux révolutionnaires les plus médiocres.

LIVRES RECUS

Monsieur de Migurac ou le Marquis philosophe, par André Lichtenberger (Crès, éditeur). — *Main sans Bagues*, par Georges Périn (Editions Rieder). — *Chansons d'Esclave*, par Gauthier-Mary (Editions des Galeries du Livre). — *L'Évangile Nouveau*, par A. Tabarant (Editions Rieder).

Trois Soldats

Par John dos PASSOS (Traduit par Léon BAZALGETTE)

C'est le beau livre de la guerre, venu d'Amérique. Livre d'un artiste — livre d'une vérité aiguë — puissante voix qui s'élève, après celle des grands Européens, contre l'ignoble Aventure. Témoignage qu'en a rapporté un homme parmi ces soldats américains, tant de fois rencontrés par les routes et dans nos rues. Nous le lirons bientôt dans la traduction que prépare Maurice Bourgeois, et qui dépassera l'intérêt de l'original, puisqu'elle nous restituera les passages censurés au Pays de la Liberté. En attendant, voici, avec sa permission, un des chapitres émouvants de la fin du livre. Andrews est celui des trois qui, après avoir déserté, se cache à Paris et rencontre des compagnons de misère, comme lui traqués par la police militaire de leur pays (les sympathiques gendarmes, faisant leur guerre à eux, bravement, la guerre aux soldats). — L. B.

— Non, rien ne me fera m'en dédire à présent. Ce n'est pas la peine d'en parler.

— Mais tu es fou, mon vieux. Tu es fou. Un seul homme ne peut pas tenir tête comme ça au système, pas vrai, Henslowe ?

Walters parlait d'un ton convaincu, accoudé à la table près de la lampe. Henslowe, qui était assis, très raide, sur le bord d'une chaise, lèvres serrées, approuva d'un signe de tête. Andrews était étendu de tout son long sur le lit, hors du cercle de la lumière.

— Sincèrement, Andrews, dit Henslowe avec des larmes dans la voix, je crois que tu ferais mieux d'écouter Walters. Faire de l'héroïsme, ça ne sert à rien.

— Je ne fais pas de l'héroïsme, s'écria Andrews en se mettant sur son séant. Il ramena ses pieds sous lui, assis en tailleur, et poursuivit très tranquillement. « Tenez... c'est une question purement individuelle. J'en suis à un point où je me fous de ce qui peut m'arriver. Que je sois fusillé, ou vive jusqu'à quatre-vingts ans, ça m'est égal... J'en ai plein le dos de pivoter. Pour moi, vivre jusqu'à quatre-vingts ans, ça ne vaut pas d'entendre gueuler un ordre de plus à mes oreilles. Voilà tout. Pour l'amour de Dieu, causons d'autre chose. »

— Mais combien d'ordres t'a-t-on gueulé aux oreilles depuis que tu es à cette section d'Étudiants ? Pas un. Tu peux faire accepter ta demande de congé définitif, probablement... » Walters se dressa, faisant tomber la chaise avec fracas derrière lui. Il s'interrompit pour la ramasser. « Écoute un peu, voici ce que je propose », continua-t-il. « Je ne crois pas que tu sois porté manquant au bureau de l'École. La besogne y est trop mal fichue. Tu n'as qu'à te présenter en disant que tu t'es trouvé malade et à toucher ton prêt échu. Et personne ne te dira rien. Ou bien j'arrangerai ça avec le loustic qui est sergent-major. C'est un bon ami à moi. On trouvera un moyen pour que ça colle sur le

cahier. Mais, pour l'amour de Dieu, ne ruine pas toute ton existence à cause d'un petit entêtement ou de foutues idioties d'idées anarchistes qu'un type comme toi devrait être trop sensé pour gober... »

— Il a raison, Andrews, dit Henslowe à voix basse.

— Plus un mot là-dessus, je vous prie. Tout ça, vous me l'avez déjà raconté, dit Andrews d'un ton casant.

Il se recoucha sur le lit et se tourna vers le mur. Un long moment, ils se turent. Un bruit de voix et de pas monta de la cour.

— Mais voyons, Andrews, dit Henslowe en se caressant nerveusement la moustache, ton ouvrage a bien plus de prix pour toi que l'idée abstraite d'affirmer ton droit d'individu à la liberté. Même si tu ne te fais pas prendre... je crois que les chances de te faire pincer sont rudement minces, si tu as de l'idée... Mais même pas pris, tu n'as pas assez d'argent pour vivre longtemps ici, hein...

— Tu t'imagines que je n'ai pas pensé à tout ça ? Je ne suis pas toqué, figure-toi bien. J'ai pesé le pour et le contre avec tout mon bon sens. La seule chose est ce que des types comme vous ne peuvent pas comprendre. Avez-vous fait partie d'un bataillon de discipline ? Avez-vous jamais eu devant vous un homme, avec lequel vous bavardiez il y a cinq minutes, vous assomer froidement ? Bon-dieu, vous ne connaissez pas ce dont vous parlez, vous autres... Il me faut ma liberté, à présent. Peu m'importe à quel prix. Ma liberté, c'est la seule chose qui compte.

Andrews, allongé sur le dos, parlait au plafond. Henslowe, debout, faisait des pas dans la chambre, nerveusement.

— Comme si jamais quelqu'un était libre, marmotta-t-il. — Parfait, ergotez, ergotez. On peut nier tout ce qu'on veut en raisonnant. Naturellement, le meilleur système, indispensable pour s'en tirer, c'est la lâcheté. L'homme qui a le plus fortement la volonté de vivre est le plus lâche... Allez-y ».

Andrews s'échauffait, sa voix devenait aiguë et parfois rauque comme celle d'un garçon pas encore développé.

— Andrews, qu'est-ce qui t'a pris, que diable ?... Ma parole, ça me fait mal de partir comme ça, ajouta Henslowe après un silence.

— Je m'en tirerai, mon vieux. J'irai probablement te voir en Syrie, déguisé en cheik arabe, dit Andrews avec un rire forcé.

— Si je pensais pouvoir rendre service, je resterais... Mais je ne puis rien faire. A chacun d'arranger ses affaires à sa foutue idiote de façon. Au revoir, Walters.

Walters et Henslowe échangèrent une poignée de main

distrainment. Henslowe s'avança vers le lit et tendit la main à Andrews.

— Dis-donc, mon vieux, tu vas faire bien attention, hein ? Et écris-moi aux soins de la Croix-Rouge américaine à Jérusalem. Je vais être salement inquiet, je te promets.

— Ne t'en fais pas, nous irons encore nous balader ensemble, dit Andrews en se mettant sur son séant et prenant la main d'Henslowe.

On entendit le pas d'Henslowe décroître dans l'escalier, puis sonner pendant un moment sur les pavés de la cour. Walters porta sa chaise auprès du lit d'Andrews.

— Voyons, maintenant, parlons d'homme à homme, Andrews. Même si tu désires ruiner ton existence, tu n'en as pas le droit. Il y a ta famille, et le patriotisme, n'en as-tu point ?... Rapelle-toi, il y en a ce monde une chose qui s'appelle le devoir.

Andrews se remit sur son séant et, d'une voix basse, furieuse, avec une pause entre chaque mot :

— Je ne peux l'expliquer... Mais je ne remettrai jamais plus un uniforme... Ainsi, pour l'amour de Dieu, ferme ça ».

— Bon, fais ce qu'il te plaît, nom d'un tonnerre, j'en ai soupé de toi.

Walters soudain eut un éclat de fureur. Sans dire un mot, il se mit à se déshabiller. Un long moment Andrews resta immobile sur le dos, regard fixé au plafond, puis se déshabilla, lui aussi, souffla la lumière et se mit au lit.

La courte rue des Petits-Jardins se trouvait dans un quartier d'entrepôts. D'un côté, un long mur gris, sans ouvertures, qui interceptait la lumière. En face, un groupe de trois vieilles maisons, accotées l'une sur l'autre, comme si celle de gauche et celle de droite tâchaient de soutenir le toit mansardé menaçant de la maison du milieu. Derrière elle s'élevait un énorme bâtiment aux rangées sur rangées de noires fenêtres.

Lorsque Andrews s'arrêta pour jeter un coup d'œil autour de lui, il vit que la rue était complètement déserte. Le calme étrange qui avait pesé sur la grande ville pendant toute la promenade depuis sa chambre près du Panthéon, semblait aboutir ici à la pure désolation. Dans le silence, il entendait le faible bruit feutré que faisait le trottement d'un chien traversant le bout de la rue. La maison au toit mansardé portait le N° 8. La façade du rez-de-chaussée avait été jadis peinte en nuance chocolat et l'on pouvait encore déchiffrer l'enseigne en haut : « Bois et Charbon Lhomond ». Sur la devanture brouillée, près de la porte, était peint en blanc : « Débit de Boissons ».

Andrews poussa la porte, qui s'ouvrait facilement. Aigre, une sonnette tinta à l'intérieur, avec une force à vous faire tressaillir après le silence de la rue. Au mur, en face de la porte, il y avait une glace mouchetée de taches, avec une fêlure en forme d'étoile, et en-dessous, une banquette avec trois tables de marbre. Le comptoir en zinc occupait le troisième mur. Dans le quatrième, une porte vitrée où des journaux étaient collés. Andrews s'avança vers le comptoir. L'aigre tintement de la sonnette fondit dans le silence. Il attendit, peu à peu pris d'un

singulier malaise. Quand même, pensait-il, il perdait son temps ; il devait faire quelque chose pour organiser son avenir. Il se dirigea vers la porte d'entrée. Quand il l'ouvrit, aigrement la sonnette se remit à tinter. Au même moment un homme se montra par la porte aux journaux. C'était un gros homme en bras de chemise blanche sale, souillée de taches nuance caca autour des aisselles, et très ajustée à la taille par une large ceinture élastique qui tenait son pantalon de velours à côtes jaune. Il avait un visage flasque, d'un teint verdâtre ; des yeux noirs regardèrent fixement Andrews par l'huis si peu ouvert des paupières qu'ils ressemblaient à des fentes allongées au-dessus des pommettes. « Le bistrot », pensa Andrews.

— Alors, dit l'homme, carré à son poste derrière le comptoir, les jambes écartées.

— De la bière, s'il vous plaît.

— Pas de bière.

— Alors un verre de vin.

L'homme hocha la tête et, sans quitter des yeux Andrews un seul instant, retraversa la salle vers la porte.

Un moment plus tard, apparut Chrisfield, les cheveux en broussaille, baillant, se frottant les yeux du revers de la main.

— Dégueulasse, j viens de m'éveiller, mon vieux. Viens par là, dans le fond.

Andrews à sa suite traversa une petite salle avec des tables et des banquettes, suivit un corridor où une vapeur d'ammoniacque lui piqua les yeux, monta un escalier encombré de saletés et d'immondices. Chrisfield ouvrit une porte donnant directement sur l'escalier et ils tombèrent dans une grande chambre à fenêtre donnant sur la cour. Chrisfield referma la porte avec soin et se tournant vers Andrews avec un sourire :

— J'avais salement la frousse que tu ne trouverais pas, Andrews.

— Alors, c'est ici que tu habites ?

— Mais on est une flopée qui habite ici.

Un grand lit sans couvrepied, où dormait un homme en gris-olive roulé dans une couverture, composait tout le mobilier de la chambre.

— Nous sommes trois à dormir dans ce lit-là, dit Chrisfield.

— Qui est ça ? s'écria l'homme au lit, se dressant tout à coup sur son séant.

— Ça va, Al, c'est un poteau à moi, dit Chrisfield. Il a quitté son uniforme.

— Jésus, vous n'avez pas les foies, dit l'homme au lit.

Andrews le regarda attentivement. Il avait la tête enveloppée d'un bout de serviette, tachée ça et là de sang séché, et ramenait contre son corps une main emmaillottée de bandages. La bouche tordue de l'homme exprima la souffrance à mesure que sa tête retombait lentement sur le lit.

— Sacredieu, qu'est-ce que vous vous êtes fait ? s'écria Andrews.

— J'ai essayé de sauter sur un train de marchandises à Marseille.

— Faut l'habitude pour ces trucs-là, dit Chrisfield, qui s'assit sur le lit pour retirer ses souliers. Je vais me remettre au pieu. J'suis esquiné. J'ai balancé des choux toute la nuit aux Halles. Là, on trouve du boulot sans qu'on vous pose des questions.

— Une cigarette ? » Andrews s'assit au pied du lit et lança une cigarette à Chrisfield : « Vous en voulez une ? » demanda-t-il à Al.

— Non, je pourrais pas fumer. Cette main, c'est à vous rendre fou. Une des roues a passé dessus... Ce qui restait du petit doigt, je l'ai coupé avec un rasoir. » Andrews voyait la sueur lui couler le long de la joue pendant qu'il parlait.

— Foutre oui, ce pauvre bougre a passé un sale moment, mon vieux. On avait peur d'aller chercher un médecin, et on ne savait pas quoi faire.

— J'ai eu de l'alcool pur et je l'ai fait baigner. Il n'y a pas d'infection. Je pense que ça ira.

— D'où êtes-vous, Al ? demanda Andrews.

— San-Francisco. Ah ! je vais tâcher de dormir. Voilà quatre nuits que je n'ai pas fermé l'œil.

— Pourquoi est-ce que vous ne prenez pas une drogue ?

— Ah ! on n'a pas un sou de trop à dépenser, mon vieux.

— Oh ! si on avait à bouffer on vivrait comme des rois... hein, dit Al, dans un petit ricanement nerveux.

— Tiens, mon vieux Chrisfield, dit Andrews, on va partager. J'ai cinq cents francs.

— Seigneur Jésus, vieux, n' nous compte pas de blagues de ce genre-là.

— Voilà deux cent cinquante... Ce n'est pas tant d'argent que ça en a l'air.

Andrews lui passa cinq billets de cinquante.

— Dis donc, comment c'est-y que tu t'es fait la paire ? demanda Al, en tournant la tête vers Andrews.

— Je me suis échappé d'un bataillon de travailleurs un soir. Voilà tout.

— Raconte-nous ça, poteau. Quand je cause avec quelqu'un je ne sens pas tant ma main... Je serais chez moi à présent, sans un assommoir, en Alsace. Dites-donc, cette grande coiffe qu'elles se flanquent sur la tête, là-bas, vous ne trouvez pas ça rudement chic ? Chaque fois que j'en voyais une, ça m'agaçait... Je revenais de permission à Grenoble, et je traversais Strasbourg. Une sacrée ville. Mon barda était à Coblenze. C'est là que j'ai rencontré Chrisfield. N'importe, on faisait la bombe à travers Strasbourg et j'entrai dans un bar, où il fallait descendre des marches. J'vous dit, tout dans cette ville-là est d'un sacré pittoresque ; c'est comme un gosse que je connaissais chez nous, dont les parents étaient Italboches, me racontait quand il disait qu'il voulait faire la traversée. Bon, j'y ai rencontré une femme qui dit qu'elle était venue dans cet endroit-là pour chercher son frère qui était à la légion étrangère.

Andrews et Chrisfield rient.

— De quoi que vous riez ? continua Al d'une voix tendue d'impatience. C'est franc. Je vais me marier avec elle, si je me tire de là. C'est la meilleure petite femme

que j'aie rencontrée. Elle était bonne dans un restaurant et quand elle avait congé, elle mettait son costume d'Alsacienne... Au diable, je suis resté. Tous les jours, je pensais que je partirais le lendemain... Quand même, la guerre était finie. Je ne servais à foutre rien... Est-ce qu'un type n'a aucune espèce de droits ? Alors les gendarmes dans Strasbourg se sont mis à faire la chasse aux portés manquants, et je me suis fait la paire, et, nom de Dieu, ça ne prend pas le chemin que je pourrai jamais m'en retourner.

— Dis donc, Andrews, prononça Chrisfield tout à coup, si on descendait prendre un verre.

— Bon.

— Dis-donc, Al, veux-tu que j'aie te chercher quelque chose chez le pharmacien ?

— Non, je ne veux rien y faire que de rester étendu et de le baigner de temps en temps dans l'alcool, pour empêcher l'infection. Mais voyons, c'est le 1^{er} mai. Vous êtes toqués de sortir. Vous risquez de vous faire ramasser. On dit qu'il y a des manifestations.

— Sangdieu, j'oubliais que c'était le 1^{er} mai, s'écria Andrews. On a décrété la grève générale pour protester contre la guerre aux Russes et...

— Un loustic m'a dit, interrompit Al d'une voix aiguë, que c'était peut-être la révolution.

— Allons, viens, Andrews, dit Chrisfield près de la porte.

Dans l'escalier Andrews sentit la main de Chrisfield qui lui serrait le bras avec force.

— Dis donc, mon vieux, dit Chrisfield en un chuchotement rauque, la bouche tout contre l'oreille d'Andrews. Tu es le seul à savoir... ce que tu sais. Toi et le sergent. Ne dis rien pour que les loustics d'ici découvrent... tu entends ?

— Bon, mon vieux, c'est entendu, mais fichtre, tu as tort de te frapper. Tu n'es pas le seul qui aies tué un...

— Tais-toi, tu entends ! murmura Chrisfield féroce.

En silence ils descendirent l'escalier. Dans la salle voisine du comptoir, ils trouvèrent le bistrot en train de lire le journal.

— C'est un Français ? chuchota Andrews.

— J'sais pas ce que c'est. C'est pas franc, je le parierais.

— Savez-vous ce qui se passe ? demanda Andrews en français, s'avançant vers le bistrot.

— Où ça ? répondit le patron en se levant et lançant un regard à Andrews, du coin de ses petits yeux en fente.

— Au dehors, dans les rues, dans Paris, là où les gens sont au grand jour et peuvent faire quelque chose. Que pensez-vous de la révolution ?

Le bistrot haussa les épaules.

— Tout est possible, dit-il.

La Vie sociale

La Propriété base de la Famille

Par Udana RHISIS (Deuxième étude)

II

LES LOIS DU DIEU D'ISRAEL

J'ai montré, dans le dernier numéro de « Clarté », comment la propriété et la famille « ces deux institutions sacrées », sont nées de la révolution patriarcale.

La famille, sous sa forme première, constituait un organisme indépendant.

Groupant un nombre parfois considérable d'individus, femmes, enfants, esclaves, elle pourvoyait par elle-même, à tous ses besoins.

C'était une véritable petite société, ayant son organisation particulière et sa vie propre.

Le père en était le maître absolu.

Il avait tous les pouvoirs.

Il était, à la fois, chef de la communauté, propriétaire des biens et des personnes, grand juge et prêtre suprême. Pour augmenter sa puissance, il avait intérêt à posséder le plus d'enfants possible, surtout des garçons.

Sans doute, parvenus à l'âge d'homme, ces garçons auraient pu essayer de prendre la place de leur père.

Mais, ils n'osaient pas s'attaquer à lui.

Sa qualité de prêtre suprême le rendait inviolable.

Les dieux le protégeaient.

Ils avaient, avec lui, des entretiens particuliers au cours desquels ils lui faisaient connaître leur volonté.

Cette volonté s'imposait à tous.

Nul ne pouvait la transgresser sans s'exposer aux plus terribles châtements.

C'est ainsi, nous l'avons vu, que s'est formée la loi.

La loi n'a d'abord été qu'un ensemble de coutumes, transmises, oralement, de génération à génération.

Il arriva cependant une époque où les familles isolées furent amenées à s'unir, momentanément, pour effectuer des expéditions d'un intérêt collectif.

Il s'agissait, en général, de s'emparer des richesses d'un groupe voisin et de s'approvisionner en esclaves.

L'expédition terminée, le butin et les prisonniers équitablement répartis, chaque famille reprenait son indépendance.

Ces unions de familles, fréquemment renouvelées, finirent par devenir définitives.

C'est ainsi que se constituèrent les tribus.

Puis, à leur tour, les tribus s'unirent ensemble, formant des sortes de républiques fédératives de familles.

Dans ces sociétés étendues, chaque père de famille conservait ses droits propres.

Il restait maître absolu de son foyer domestique.

Quant aux intérêts de la collectivité, ils étaient gérés par l'ensemble des chefs de familles réunis en assemblée.

Un prince ou un roi, nommé par ses pairs, était chargé de commander les expéditions décidées par l'assemblée.

Enfin, les pères de famille, plus particulièrement spé-

cialisés dans les questions divines, formaient un corps de pontifes dont la mission était d'entretenir de bons rapports entre la société et les dieux.

En dehors et au-dessus du culte domestique, il y eut donc, désormais, un culte collectif.

Les dieux prirent alors l'habitude de faire connaître leur volonté au chef de ce culte collectif.

Puis, pour plus de commodité, ils inventèrent l'écriture et gravèrent leurs lois sur des tables de pierre.

C'est de cette façon que le Dieu d'Israël notifia ses commandements au peuple qu'il avait élu.

« Déjà le troisième jour était arrivé et l'aurore reparaisait, lorsque les tonnerres commencèrent à se faire entendre, et les éclairs à briller ; une nuée très épaisse couvrit la montagne, la trompette sonna avec grand bruit, et le peuple qui était dans le camp fut saisi de frayeur.

« Et, lorsque Moïse l'eut fait sortir du camp pour les faire aller au-devant de Dieu, ils s'arrêtèrent au pied de la Montagne.

« Tout le mont Sinaï était couvert de fumée, parce que le Seigneur y était descendu au milieu des feux. La fumée s'élevait de la montagne comme d'une fournaise, et toute la montagne causait de la terreur.

« Le son de la trompette s'augmentait aussi peu à peu et devenait plus perçant. Moïse parlait à Dieu, et Dieu lui répondait... (1).

« Or le Seigneur dit à Moïse : Montez vers moi au haut de la montagne et vous y demeurerez ; je vous donnerai des tables de pierre, et la loi et les commandements que j'ai écrits afin que vous en instruisiez le peuple... (2).

Seul avec l'Eternel, Moïse débattit, consciencieusement, les intérêts de ses frères.

Ayant obtenu des avantages considérables, il fit connaître, publiquement, les conditions auxquelles le Seigneur daignait consentir une alliance avec le peuple juif :

« Si vous marchez selon mes préceptes, si vous gardez et pratiquez mes commandements, je vous donnerai les pluies en leur temps, la terre produira ses grains et les arbres seront chargés de fruits ; la moisson sera pressée par la vendange et la vendange le sera par le semeur. Vous mangerez du pain à satiété et vous habiterez dans votre terre sans aucune crainte, etc... (3) ».

Comme on le voit, l'Eternel faisait des concessions extrêmement importantes.

Mais il y avait la contre-partie.

« Si vous méprisez mes lois et que vous méprisez mes ordonnances, si vous ne faites point ce que je vous ai prescrit et que vous rendiez mon alliance vaine et inutile,

(1) Exode, XIX. 16 et suiv.

(2) Exode, XXIV. 12.

(3) Lévitique, XXVI. 3 et suiv.

voici de quelle manière je vous traiterai : je vous visiterai soudain par l'indigence et par une ardeur qui vous desséchera les yeux et vous consumera. Ce sera en vain que vous sèmerez vos grains ; ils seront dévorés par vos ennemis, etc... (4) ».

Les châtiments promis par le Seigneur sont énumérés ainsi pendant plus de trente stances.

Ils sont terribles. On comprend, dans ces conditions, que le peuple juif ne pouvait pas hésiter :

« Moïse vint donc rapporter au peuple toutes les paroles et toutes les ordonnances du Seigneur : et le peuple répondit d'une seule voix : Nous ferons tout ce que le Seigneur a dit (5) ».

Voyons, maintenant, quelles étaient les principales prescriptions du Dieu d'Israël, en ce qui touche à cette étude.

**

La propriété, chez les Hébreux, était familiale.

Les terres avaient été partagées entre les tribus et, dans chaque tribu, entre les familles.

Comme la terre était la terre de Dieu, elle ne pouvait pas être vendue. Elle pouvait, seulement, être cédée, à titre temporaire. Et même, dans ce cas, la famille du cessionnaire conservait toujours le droit de racheter la jouissance temporaire ainsi consentie.

Si elle ne l'avait pas fait, tous les cinquante ans, à l'année dite du Jubilé ou du Grand pardon, elle recouvrait, automatiquement, la propriété effective de toutes les terres familiales sorties momentanément de son patrimoine.

Ainsi se trouvait assurée la perpétuité du partage familial des terres.

**

La propriété des femmes s'acquerrait par l'achat.

Le prix était payé au père de la jeune fille. Celle-ci devenait la chose de son mari. Elle ne pouvait, naturellement, posséder aucun bien. Tout ce qu'elle produisait appartenait à son maître.

Le droit de propriété du mari sur ses femmes était très sévèrement sanctionné.

L'adultère était puni de mort.

On lapidait les coupables.

« Si quelqu'un abuse de la femme d'un autre et commet un adultère avec la femme de son prochain, que l'homme adultère et la femme adultère meurent tous deux (6) ».

Le mariage était toujours précédé de fiançailles.

Cette cérémonie constituait une sorte de promesse de vente en faveur du fiancé qui acquerrait un droit certain sur la jeune fille.

« Si une fille vierge a été fiancée à un homme et qu'un autre la trouve dans la ville et la corrompe, vous les conduirez tous deux à la porte de la ville et ils seront lapidés (7) ».

Enfin, la loi assurait, au mari, la livraison honnête et en parfait état de sa future femme :

« Si la fille, quand il l'a épousée, n'était pas vierge, on la chassera de la maison de son père et les habitants de la ville la lapideront (8) ».

Cette réglementation nous permet d'entrevoir de quelle

façon est né le sentiment de l'honneur spécial des femmes. Cette « vertu », à la perte de laquelle n'ont pu survivre quelques héroïnes célèbres, est, tout simplement, une espèce de probité commerciale. La femme, richesse pensante et animée, doit réserver l'usage exclusif de sa personne à celui qui l'a acquise.

Le rôle principal de la femme, c'était de faire des enfants.

Le Seigneur tenait à ce que son peuple se multipliât rapidement, afin de devenir plus fort que les puissants ennemis qui l'entouraient.

Dans ce but, il avait organisé, très largement, la polygamie. Non seulement un homme pouvait avoir plusieurs femmes légitimes, mais il pouvait encore leur adjoindre des concubines à volonté.

Pour permettre aux époux d'accomplir consciencieusement leur devoir, le nouveau marié était dispensé, pendant une année, de fonctions publiques :

« Lorsqu'un homme aura nouvellement épousé une femme, il n'ira point à la guerre et on ne lui imposera aucune charge publique ; mais il présidera sans reproches à sa maison, et il passera une année dans la joie avec sa femme (9) ».

Les unions contre nature, qui détournent les individus de leur devoir de reproduction, étaient punies avec la plus grande sévérité :

« Si quelqu'un abuse d'un homme comme si c'était une femme, qu'ils soient tous deux punis de mort. — Celui qui se sera approché d'une bête sera puni de mort et vous ferez aussi mourir la bête. — La femme qui se sera approchée d'une bête quelle qu'elle soit, sera punie de mort avec la bête (10) ».

La femme stérile, richesse improductive, déplaisait, généralement, à son maître.

La loi donnait toutes facilités au mari pour répudier une de ses épouses. Il lui suffisait de dresser la lettre de divorce.

Enfin, quand l'union restait inféconde, par la faute du mari, six mois après la mort de celui-ci, la veuve pouvait exiger que l'un de ses beaux-frères l'épousât, pour donner au défunt une postérité.

C'est ce qu'on appelle la léviration.

Les enfants, nés d'une telle union, étaient censés appartenir au mari décédé et portaient son nom.

Aussi, le frère désigné comme reproducteur, accomplissait-il souvent avec mauvaise humeur, un travail qui honorait uniquement un mort.

Mais le devoir passait avant tout et, on citait les punitions terribles, infligées par le Dieu d'Abraham à ceux qui avaient voulu s'y soustraire :

« Juda fit épouser à Her, son fils aîné, une fille nommée Thamar. Or Her, fils aîné de Juda fut un très méchant homme devant le Seigneur ; et Dieu le frappa de mort. Juda dit donc à Onam, son second fils : Épousez la femme de votre frère. Onam, sachant que les enfants qui naîtraient de la femme de son frère ne seraient point à lui, empêchait, par une action exécrationnelle, qu'elle ne devint mère, de peur que ses enfants ne portassent le nom de son frère. C'est pourquoi le Seigneur le frappa de mort, parce qu'il faisait une chose détestable (11) ».

(9) Deutéronome, XXIV. 5.

(10) Lévitique, XX. 13, 15, 16.

(11) Genèse, XXXVIII, 7 à 10.

(4) Lévitique, XXVI. 15 et suiv.

(5) Exode, XXIV. 3.

(6) Lévitique, XX. 10.

(7) Deutéronome, XXII. 23-24.

(8) Deutéronome, XXII, 20-21.

La fin de l'histoire est encore plus édifiante. Je regrette, faute de place, de ne pouvoir la reproduire ici.

La léviration était une conséquence naturelle de l'institution de la propriété familiale.

La femme était achetée pour donner des enfants à la famille. Quand son mari mourait, elle faisait partie de la succession, avec les terres, les esclaves et le bétail. L'héritier du mari héritait de la femme. Il avait, par conséquent, le devoir, comme représentant du défunt, de lui procurer une postérité.

S'il refusait d'épouser la veuve de son frère, il était publiquement déshonoré et perdait tous ses droits d'héritier.

Telles sont les principales prescriptions de la loi de Moïse, en ce qui concerne la propriété des femmes.

**

Le mariage, ainsi réglementé, permettait d'attribuer la propriété des enfants.

Puisque le produit du travail des femmes appartenait, de droit, au mari, tous les enfants mis au monde par elles entraient, naturellement, dans le patrimoine familial.

Cependant, il existait quelques femmes qui n'étaient attribuées à personne.

Pour gagner leur vie, elles vendaient, au bord des chemins, leurs caresses éphémères.

Les hommes, fatigués de la monotonie conjugale, les recherchaient volontiers. Ils trouvaient, en elles, le moyen de satisfaire leur instinct naturel de polygamie (12), sans courir les risques d'un adultère qui pouvait toujours se terminer dans le supplice de la lapidation.

Or, de ces unions momentanées, naissaient parfois des enfants.

A qui les attribuer ?

On voit de suite l'impossibilité de résoudre cette question et les difficultés qui pouvaient résulter d'une telle situation.

Aussi, par respect pour la propriété familiale, base du régime, fut-il décidé que ces enfants seraient bannis de la société :

« L'enfant illégitime, né d'une femme prostituée, n'entrera point dans l'assemblée du Seigneur, jusqu'à la dixième génération (13) ».

C'est ainsi que le Dieu d'Israël frappa l'enfant insoumis qui osait naître dans des conditions anormales ne permettant pas d'établir, nettement, à quelle famille il devait appartenir.

Le seul fait de la naissance influe désormais sur le sort des individus, pendant toute leur vie.

Et, cette iniquité sociale est la conséquence naturelle, logique, des institutions de la propriété et de la famille.

**

La puissance paternelle était absolue chez les Hébreux, du moins, au temps des patriarches.

Moïse la restreignit assez fortement en interdisant les sacrifices d'enfants offerts à Dieu.

Il interdit, également, au père de décider, de sa propre autorité, la mort de ses enfants coupables.

« Si un homme a engendré un fils rebelle et insolent, qui n'obéit pas aux ordres de son père et de sa mère, et

qui refuse avec mépris de se soumettre, ils se saisiront de lui et le conduiront devant les anciens, à la porte de la ville et ils leur diront : Notre fils est un insolent et un insoumis ; il méprise nos avis et passe sa vie dans la débauche, la dissipation et les festins. Le peuple le lapidera jusqu'à ce qu'il meure (14) ».

Le père pouvait vendre ses filles comme esclaves mais non ses fils (15).

Dans tous les autres cas, il jouissait, sur ses enfants, d'un pouvoir absolu.

Le droit de propriété, reconnu au père de famille, sur les enfants de ses femmes, empêchait tout autre de se les approprier.

Il y avait, néanmoins, un vol assez tentant et assez facile à réaliser, souvent commis malgré la surveillance des parents. C'était le vol de la virginité des filles.

La fille déflorée perdait une grosse partie de sa valeur. On trouvait difficilement à la vendre, car les Hébreux préféraient acheter des femmes vierges.

C'est pourquoi la loi obligeait le voleur à réparer le préjudice causé au propriétaire :

« Si un homme trouve une fille vierge non encore fiancée et que, lui faisant violence, il la déshonore, les juges ayant pris connaissance de cette affaire, condamneront celui qui l'a déshonorée à donner au père de la fille cinquante sicles d'argent, et à la prendre pour femme parce qu'il en a abusé, et de sa vie, il ne pourra la répudier (16) ».

« Si le père de la fille ne veut pas la lui donner, il donnera au père autant d'argent que les filles ont coutume de recevoir (17) ».

Ces prescriptions nous semblent aujourd'hui toutes naturelles.

Bien que nos législateurs n'aient pas cru devoir aller aussi loin dans cette voie, la virginité des jeunes filles est cependant entrée dans nos mœurs. Nous la considérons comme une pratique morale rigoureuse.

La langue bourgeoise n'a pas de termes assez méprisants pour flétrir la conduite des filles « souillées », « perdues », et de leurs « infâmes suborneurs ».

Or, nous voyons que la vertu des jeunes filles, tout comme l'honnêteté des femmes mariées, est, uniquement, une pratique de probité commerciale. Seulement, dans le cas de la vierge séduite, le propriétaire lésé, c'est le père.

Toutes les sociétés antiques n'attachaient d'ailleurs pas la même importance à la virginité des jeunes filles.

La loi ancienne de promiscuité sexuelle n'avait pas, partout, complètement disparu.

Le mariage, manifestation brutale de l'égoïsme, innovation simplement tolérée, laissait survivre, dans bien des pays, certaines coutumes primitives.

La plupart de ces coutumes étaient d'origine religieuse.

C'est ainsi qu'à Chypre « l'usage était, paraît-il, que toute femme, avant son mariage, devait se prostituer à un étranger, dans le sanctuaire de la déesse, Aphrodite, As-tarté ou toute autre... Chez les Amorrhéens, la vierge, sur le point de se marier, devait se prostituer, pendant sept jours, près du portail du temple... En Lydie, chaque

(14) Deutéronome, XXI. 18 et suiv.

(15) Exode, XXI. 7.

(16) Deutéronome, XXII. 28-29.

(17) Exode, XXII. 17.

(12) Plus on a de femmes, plus on en veut.

(13) Deutéronome, XXIII. 2.

jeune fille devait gagner sa dot au moyen de la prostitution... Les plus nobles familles arméniennes consacraient leurs filles à la déesse voluptueuse Anahita, et, durant une longue époque précédant leur mariage, ces jeunes filles se prostituaient dans le temple, à Acilesena, etc.. (18). »

Dans d'autres régions, il était d'usage de faire déflorer les jeunes filles, avant leur mariage, par un étranger que l'on payait pour le service rendu. On évitait ainsi, à l'époux, un effort parfois pénible et « un danger très appréhendé par les hommes d'un certain degré de culture (19) ».

On voit donc que, parmi de telles mœurs, qui se pratiquaient encore, très postérieurement à Moïse, la loi hébraïque, s'écartant délibérément de la loi naturelle de promiscuité, fixait les premiers principes de l'individualisme sexuel.

Ces principes ont triomphé, du moins légalement, dans toutes nos sociétés modernes.



La continuité des familles juives était assurée grâce à l'institution de l'héritage.

Il ne fallait pas que la mort du père de famille vint troubler l'ordre social. Pour cela, on lui désignait un ou plusieurs successeurs, selon le nombre d'enfants qu'il laissait.

La succession testamentaire n'existait pas. La loi réglait, souverainement, le sort de l'héritage.

En principe, c'étaient les fils qui succédaient à leur père. Le partage s'effectuait proportionnellement à leur nombre. Mais l'aîné avait droit à deux parts.

A défaut de fils, les filles succédaient. La répartition se faisait, entre elles, par parts égales. Il n'y avait pas de droit d'aînesse. Quand la succession comprenait des terres, les filles héritières ne pouvaient se marier qu'avec des hommes de leur tribu afin que le partage primitif du sol ne fut pas modifié. Si elles se mariaient hors de leur tribu, elles étaient exclues de la succession.

Quand le défunt laissait une fille unique, nul ne pouvait recueillir l'héritage sans se marier avec elle. Cette coutume, comme la léviration, avait pour but de perpétuer la race du mort et d'empêcher les biens de sortir de la famille. Aussi, le premier enfant mâle, qui naissait de l'orpheline, prenait le nom de son grand père et devenait son véritable successeur.



En dehors des femmes et des enfants, la famille hébraïque comprenait des esclaves.

Les esclaves étaient la propriété du père de famille qui en disposait à son gré. Ce qu'ils produisaient, tous les fruits de leur travail et même leurs enfants, appartenait au maître. Cependant, lorsqu'ils étaient traités de façon par trop inhumaine, la loi leur accordait la liberté :

« Si le maître maltraite son esclave et lui crève un œil, on lui casse une dent, il devra le renvoyer libre (20) ».

(18) J.-G. Frazer (Adonis. Traduction française par Lady Frazer. Librairie Orientaliste Paul Guethner,

(19) L.-R. Farnell (Sociological Hypotheses concerning the position of women in ancient religion). M. P. Nilsson (Griechische Feste). Fr. Cumont (Les Religions orientales dans le paganisme romain). Cité par J.-G. Frazer (Adonis).

(20) Exode, XXI. 26-27.

Les esclaves étaient, généralement, des prisonniers de guerre ou des étrangers acquis à prix d'argent.

Cependant, il y avait aussi des esclaves hébreux. C'étaient d'anciens hommes libres, tombés dans la misère, qui s'étaient vendus à leurs frères plus riches pour pouvoir vivre.

Ces deux catégories d'esclaves n'avaient pas le même sort.

Les esclaves hébreux jouissaient d'un traitement de faveur.

« Si la pauvreté réduit votre frère à se vendre à vous, vous ne l'opprimerez point par la servitude des esclaves, mais vous le traiterez comme un mercenaire et comme un fermier. Il travaillera chez vous jusqu'à l'année du Jubilé et il sortira ensuite avec ses enfants, et retournera à la famille et à l'héritage de ses pères (21). »

La loi conseillait de recruter, de préférence, les esclaves parmi les étrangers :

« Prenez des esclaves et des servantes parmi les nations qui sont autour de vous, ou parmi ceux qui sont nés d'eux dans votre pays. Vous les laisserez à votre postérité par un droit héréditaire et vous en serez les maîtres pour toujours ; mais n'opprimez point, par votre puissance, les enfants d'Israël, vos frères (22) ».



La femme esclave, objet approprié, ne pouvait pas disposer d'elle sans le consentement de son maître.

Cependant, comme elle était d'une espèce inférieure, qu'elle n'était ni épouse, ni concubine, le châtement qu'elle recevait, dans ce cas, se rapprochait sensiblement, de celui que l'on inflige à la chienne en folie prise en flagrant délit de reproduction avec un chien étranger.

Quant à l'homme qui s'était permis de faire usage d'une propriété réservée, il subissait le même sort que sa complice :

« Si un homme dort — une femme esclave e nubile mais non rachetée à prix d'argent, et non mise en liberté, ils seront battus tous deux, et ils ne mourront pas, parce que ce n'était pas une femme libre (23) ».

Voilà, dans leurs grandes lignes, les commandements que donna à son peuple, au sujet de la famille, le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

(21) Lévitique, XXV. 39, 40, 41.

(22) Lévitique, XXV. 44, 45, 46.

(23) Lévitique, XIX. 20.

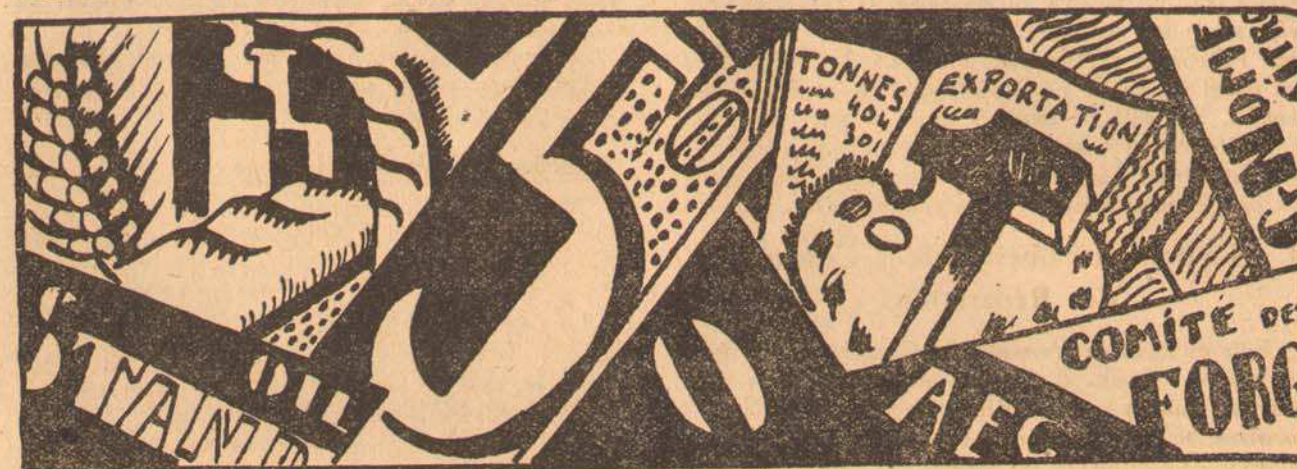
NOS CONFÉRENCES

La prochaine conférence aura lieu le vendredi 12 mai, à 20 heures 30, à la salle du Globe, 8, boulevard de Strasbourg.

ANDRÉ MORIZET qui sera de retour de Gênes, parlera du *Statut économique actuel de la Russie*.

Tous nos camarades saisiront l'importance et l'intérêt spécial de cet exposé.

LA VIE ECONOMIQUE.....



La Commission des Réparations veut-elle la rupture avec l'Allemagne

Par Marcel FOURRIER

Le traité russo-allemand conclu à Gênes a placé les alliés divisés et la France isolée, en face du bloc solide de deux pays dont on se partageait déjà les dépouilles. Pour briser une telle alliance, la France n'a pas hésité à porter ce traité devant la Commission des réparations aux fins d'annulation. Plus que jamais, l'importance de cette Commission apparaît de premier plan. Il nous a semblé d'un grand intérêt de présenter à nos lecteurs une étude complète, bien que résumée, du rôle politique joué au cours de ces deux dernières années par la Commission des réparations.

Le traité de Versailles nous apparaît déjà maintenant beaucoup plus comme une trêve provisoire, que comme le règlement définitif d'une paix durable. Nous n'en voulons pour preuve que les clauses qu'il contient au sujet des réparations dues par l'Allemagne.

Il fixait bien une indemnité provisoire extravagante de 20 milliards or payable avant le 1^{er} mai 1921. Mais il ne voulait donner aucun chiffre global définitif. Les experts américains avaient bien essayé de faire admettre le total de 140 milliards, mais les Anglais et les Français l'avaient repoussé avec indignation.

Aussi le traité de Versailles se contentait-il de proclamer le principe politique des seules responsabilités de l'Allemagne, exigeant d'elle les réparations des dommages causés par la guerre, et laissait-il le soin à un organisme spécial de déterminer le montant de la créance des alliés sur les nations vaincues. Cet organisme fut la commission des réparations.

La Commission des Réparations et ses attributions.

Cette commission des réparations — indépendante et souveraine en principe, avait carte blanche pour la fixation

et la réalisation de la dette allemande, et on l'armait de pouvoirs quasi dictatoriaux, sur la vie économique et financière des pays vaincus.

Voici quelles étaient entre autres ses principales attributions :

La commission des réparations devait d'abord fixer le montant de l'indemnité de guerre des pays vaincus.

Puis elle devait dresser un tableau des paiements susceptibles d'assurer le règlement de la somme totale, intérêts compris, en 30 années. Elle acquérait en même temps un droit de contrôle sur le système fiscal allemand pour s'assurer que tous les revenus de l'Allemagne seraient affectés par privilège au paiement des réparations.

Elle était chargée également de saisir tous les biens immédiatement réalisables de l'Allemagne : flotte de commerce, valeurs étrangères, matériel roulant, bétail, etc., etc. et cela sans appel ou arbitrage possible.

Elle recevait, administrait, et répartissait tous les versements faits par l'Allemagne en nature ou en espèce.

Cette commission, dont le siège était fixé à Paris, devait comprendre des délégués de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, de la Belgique et des Etats-Unis — du Japon et de la Yougo-Slavie pour certaines questions extra-européennes et balkaniques. (Les Etats-Unis ont cessé de s'y faire représenter). La présidence fut confiée à M. Poincaré (aux appointements de 100.000 fr. par an, payés par l'Allemagne, bien entendu — le voilà bien l'or boche !) On mettait à sa disposition la force

armée (1). En un mot, on donnait à la commission des réparations une puissance incomparablement plus grande que l'Empereur d'Allemagne n'en possédait jamais. Sous un pareil régime, le peuple allemand restait durant des années, dépouillé de tous ses droits et privé bien plus complètement qu'aucune nation aux temps de l'absolutisme, de toute liberté d'action et de toute possibilité individuelle de progrès économiques et même moraux. (2)

I. - La politique libérale de la Commission des Réparations.

Fille du traité de Versailles, la Commission des réparations se devait d'en pratiquer l'esprit. Or, ses travaux, aussitôt après le départ de M. Poincaré, nous montrent au contraire qu'elle chercha, en premier lieu, à atténuer dans la mesure du possible l'énorme inconscience économique du traité.

La raison en fut que les hommes d'affaires qui influèrent tout d'abord sur ses décisions avaient un intérêt bien plus grand à la reprise des relations commerciales avec l'Allemagne, qu'à l'application des clauses absurdes du traité.

Il s'agit de savoir, en effet, si la Commission des réparations est bien l'organisme « indépendant et souverain » dont parle le traité de Versailles, ou s'il est plutôt l'instrument docile d'une politique déterminée, ce qui nous paraît plus exact.

Parlant devant la Chambre des députés, M. Briand, alors président du conseil, disait : « La Commission des réparations ne vit que par les Gouvernements. Elle ne vit que de ce que les Gouvernements l'autorisent et la poussent à faire. »

Et M. Loucheur, son « animateur » et second, avait ajouté : « La Commission des réparations est une confé-

(1) L'art. 430 dit « Dans le cas où, soit pendant l'occupation, soit après l'expiration des 15 années ci-dessus prévues, la Commission des réparations reconnaîtrait que l'Allemagne refuse d'observer tout ou partie des obligations résultant pour elle du présent traité relativement aux réparations, tout ou partie des zones spécifiées à l'art. 429, seraient immédiatement occupées par les forces alliées et associées. »

(2) Ces dispositions du traité de Versailles furent singulièrement aggravées par l'accord de Paris (29 janvier 1921) qui stipulait :

1° Tout ou partie du produit des douanes allemandes pourra être saisi par la Commission des réparations et affecté par elle à l'exécution des obligations auxquels l'Allemagne aurait manqué. Dans ce cas la Commission des réparations pourra assumer elle-même l'administration et la perception des recettes douanières.

2° La Commission des réparations pourra en outre mettre le gouvernement allemand en demeure de procéder à tel relèvement des tarifs ou à prendre pour augmenter ses ressources, telles autres mesures qu'elle estimera indispensables.

3° Si cette mise en demeure reste sans effet, la Commission pourra déclarer le gouvernement allemand en état de défaillance et signaler cette situation aux gouvernements des Puissances alliées et associées qui prendront telles mesures qu'ils jugeront justifiées.

rence permanente des délégués des Gouvernements, une conférence « ad referendum ». On ne peut dire plus crûment qu'elle reçut les ordres et agit selon les directives des hommes d'Etat. Ce point était indispensable à préciser au début de ce chapitre.

Réduction de l'Indemnité de Guerre.

Nous avons vu que la première tâche de la Commission des réparations était de fixer définitivement le montant de l'indemnité à payer par l'Allemagne ; et elle devait rendre publique sa décision avant le 1^{er} mai 1921.

La créance des Alliés avait été évaluée, en 1919, dans un but électoral évident, à plus de 250 milliards de marks or, dont 180 milliards environ pour la France.

Plus tard, M. Tardieu, d'accord avec M. Louis Dubois, qui succéda à M. Poincaré, comme président de la Commission des réparations, faisait descendre ce chiffre à 136 milliards pour la France seule. Or, le 1^{er} mai 1921, la Commission des réparations faisait connaître son chiffre. L'indemnité allemande était ramenée à 132 milliards de marks or, dont 68 milliards seulement pour la France.

Cette décision, qui causa parmi les partisans du traité de Versailles, une vive déception, fut motivée par l'intervention d'hommes d'affaires anglais et français, entre autres M. Loucheur, alors ministre des régions libérées. Il est même certain que M. Dubois reçut des injonctions de M. Loucheur lui-même pour voter contre ses propres évaluations.

Nous savons maintenant, avec quelque certitude, comment les choses se passèrent. M. Tardieu, dans son interpellation du 19 mai 1921, nous a révélé en effet que ce chiffre de 132 milliards fut le résultat d'un compromis entre le chiffre proposé par les experts anglais et par les experts français.

« Le délégué anglais (M. Bradbury) — dit-il — qui, vers le milieu d'avril, trouve que l'on ne va pas assez vite, propose le chiffre de 104 milliards de marks or, ce qui laissait à la France 54 milliards. Un suprême marchandage s'engage ; on discute jusqu'au 27 avril ; et le 27 avril, à huit heures du soir, on conclut à 132 milliards, en laissant à la France 68 milliards. »

Cette première manifestation de libéralisme de la Commission des réparations s'était en même temps doublée d'une autre :

Au 1^{er} mai 1921, l'Allemagne n'avait payé de sa fameuse dette de 20 milliards, que 8 milliards à peine. Aux termes du traité de Versailles (art. 239) les sanctions prévues devaient être appliquées à la simple demande de la Commission des réparations. Or, cette dernière n'en fit rien et l'accord de Londres (5 mai 1921) passa purement et simplement l'éponge sur cette échéance bouffonne.

L'accord de Wiesbaden et le moratoire de Cannes.

Ce premier succès devait encourager les hommes d'affaires dans leur politique libérale à l'égard de l'Allemagne. Grâce à l'appui que leur fournit au sein de la Commission même le délégué anglais John Bradbury, qui entraînait derrière lui le délégué italien et que suivait en rechignant l'équipe franco-belge, M. Loucheur signait, le

6 octobre 1921, à Wiesbaden, avec M. Ratheneau, un accord qui permettait aux entreprises privées françaises d'acheter à des entreprises privées allemandes les matériaux nécessaires à la reconstruction, sans que la France eût aucun paiement à effectuer.

Cet accord ne pouvait être mis en vigueur qu'après approbation de la Commission des réparations. Or, bien que contenant de graves dérogations au traité de Versailles cet accord fut accepté en fait par la Commission. (1)

Enfin, à la suite de la conférence de Cannes, la Commission des réparations accordait à l'Allemagne le fameux moratorium du 13 janvier 1922, qui laissait un délai à l'Allemagne pour s'acquitter des paiements venant à échéance au 15 février 1922. Ce moratorium était l'aboutissement logique de la politique de prudence et de conciliation menée par Lloyd Georges et Briand. Pour la première fois devant l'impossibilité reconnue de l'Allemagne d'acquitter les clauses du traité de Versailles, on temporisait publiquement. On laissait même l'initiative au gouvernement Wirth-Ratheneau « de soumettre à la Commission un projet de réformes ou de garanties appropriées pour son budget et sa circulation fiduciaire, ainsi qu'un programme complet de paiements en espèces et de livraisons en nature pour l'année 1922. »

Ce moratorium ainsi que le projet de la conférence de Gênes, aussitôt connus, provoquèrent un accès de fureur nationaliste à la Chambre du Bloc national et M. Poincaré, sur l'énergie duquel on n'avait encore aucun doute, fut chargé de remettre les choses en état.

II. - La récente politique de guerre de la Commission des Réparations

La venue au pouvoir de M. Poincaré devait bouleverser de fond en comble la politique révisionniste menée jusque-là par la Commission des réparations. C'est M. Dubois, président de la commission, qui y reprenait le premier rôle, avec l'appui du délégué belge, et c'était au tour de John Bradbury et de son coéquipier italien de suivre en rechignant.

C'est pourquoi le 21 mars, M. Dubois, sans tenir aucun compte du projet élaboré par le gouvernement allemand, posait les conditions préalables au maintien du moratorium de Cannes :

- 1° Création d'un impôt de 60 milliards marks papier ;
- 2° Paiement en devises étrangères autrement que par un emprunt à l'extérieur ;
- 3° Etablissement d'un contrôle fiscal.

Le 7 avril, le gouvernement allemand se déclarait dans l'impossibilité absolue d'accepter de pareilles exigences.

A la veille de la conférence de Gênes, à laquelle, bon gré mal gré, la France avait décidé de se faire représenter, il était difficile à la Commission des réparations de faire un éclat en demandant aux Alliés l'application des

(1) Le procédé employé par la Commission à cet égard est significatif. Elle se contenta de se déclarer *incompétente* pour statuer sur l'accord de Wiesbaden, alors que dans l'esprit du traité de Versailles, elle avait l'obligation de l'annuler.

sanctions prévues. Il était donc plus sage de faire semblant de ne pas considérer le refus de l'Allemagne comme définitif et de temporiser. C'est pourquoi la réponse de la Commission transmise le 13 avril ne changea rien aux conditions posées le 21 mars, mais en tenta une longue et pénible explication dont la mauvaise foi apparaît évidente.

Création d'un impôt de 60 milliards.

L'impossibilité absolue pour un pays en pleine crise de doubler presque le montant de ses impôts était apparue nettement à Cannes lors de l'exposé de M. Ratheneau. Le budget de l'Allemagne prévu pour 1922 se chiffrait déjà à 82 milliards avec un déficit probable. Ajouter 60 milliards de charges supplémentaires au budget d'un pays que la misère commence à gagner, constitue un acte dont aucun gouvernement bourgeois ne veut prendre la responsabilité. N'est-ce pas, en effet, pousser à une révolution sociale certaine une population déjà surexcitée — ce qui, à notre point de vue est la seule issue pour l'Allemagne. Mais on comprend, d'autre part, que c'est justement cela que M. Ratheneau et ses collègues bourgeois, dont M. Loucheur, redoutent plus que tout.

Paiement en devises étrangères.

Il est difficile de faire admettre qu'un pays puisse se trouver à un moment donné dans l'impossibilité d'effectuer des paiements considérables en devises étrangères. C'est cependant l'expression de la vérité.

Le temps n'est plus où, pour obtenir le paiement d'un souverain vaincu, on le forçait au besoin par des tortures physiques, à livrer les sacs d'or qu'il possédait dans la cave de son palais. C'est la balance commerciale d'un pays qu'il faut examiner pour se rendre compte de sa capacité à payer en devises étrangères.

La balance commerciale est la différence entre les importations, y compris les importations invisibles, et les exportations, y compris les exportations invisibles.

On entend par importations ou exportations invisibles, les opérations ayant le même résultat que des importations ou des exportations, c'est-à-dire la rentrée ou la sortie de devises étrangères (ou d'or). Les exportations invisibles de l'Allemagne (auxquelles correspondent d'ailleurs des importations invisibles analogues) sont à peu près les suivantes :

1° Les frêts perçus en monnaies étrangères par la flotte de commerce allemande — pour l'instant, très peu de chose, cette flotte ayant été livrée à l'Angleterre.

2° Les commissions perçues en monnaies étrangères — par les banques allemandes — sur des opérations en monnaies étrangères. Ces commissions sont d'ailleurs peu importantes, les grands « money markets » étant toujours New-York et Londres.

3° Les économies des Allemands travaillant à l'étranger. Ce genre d'exportations invisibles dépassait, avant la guerre, pour l'Italie, 1.000.000.000 de lires par an. Pour l'Allemagne, la somme était également considérable : elle l'est beaucoup moins depuis que les hôteliers alliés ont changé les portiers et les garçons de leurs palaces.

4° Les bénéfices des sociétés allemandes ayant des exploitations à l'étranger : (*Berlin-Bagdad-Bahn — Kiao-Tcheou, etc.*). De toutes ces concessions, il ne reste rien à l'Allemagne, en vertu de l'art. 260. Nous en connaissons une cependant qui n'a pas changé de nom : elle appartenait, en 1914, à la firme « *Rosenbaum Gesellschaft* » de Francfort — elle appartient maintenant à la « *Rosenbaum Co Ltd* » de Londres.

Or, cette balance commerciale de l'Allemagne, la Commission des réparations, qui comprend tout de même quelques techniciens de l'économie politique, ne peut pas l'ignorer.

Quant à la raison qui lui fait repousser formellement l'éventualité pour l'Allemagne d'un emprunt extérieur, il est trop facilement compréhensible.

En effet : *Il faut que pendant les délais de remboursements de l'emprunt dont le produit est associé aux réparations et qui représente la capacité maximum de crédit actuel de l'Allemagne, celle-ci soit dispensée de tout autre paiement en espèces pour les réparations.*

Mais cette raison-là, M. Dubois ne veut pas la connaître, car le seul motif qui le pousse à exiger de l'Allemagne un règlement en devises étrangères, quand il lui retire le seul moyen qu'elle peut avoir pour en acquérir, c'est de rendre l'exécution d'une telle clause par avance impossible.

Etablissement d'un contrôle fiscal.

Là encore la mauvaise foi de la Commission des réparations apparaît flagrante.

Un contrôle rigoureux des finances allemandes aurait peut-être pour résultat une légère amélioration de la situation financière (suppression de certaines dépenses somptuaires, d'ailleurs peu importantes — accroissement de certains impôts — surveillance de la perception, transformation de l'exploitation par l'Etat d'entreprises déficitaires comme les chemins de fer) mais ce remède insuffisant pour rétablir la situation, constitue une ingérence des plus graves dans les finances d'un Etat et porte par ailleurs atteinte à sa souveraineté. Et puis, quelle armée de nouveaux fonctionnaires ne faudrait-il pas créer, pour doubler partout les fonctionnaires allemands dont la mauvaise volonté serait à coup sûr certaine.

Ainsi donc aucune des trois conditions posées par la Commission des réparations ne peut être sérieusement envisagée par le gouvernement allemand. Elle ne fait qu'accroître l'antagonisme déjà si grave entre les deux nationalismes et pousser fatalement le vaincu aux pires extrémités. Et cette politique serait en effet incompréhensible si nous n'avions la quasi certitude qu'elle est voulue.

D'autres moyens en effet s'offraient à la Commission des réparations. Les experts alliés les avaient même étudiés à fond quelques mois auparavant. C'était d'abord les livraisons en nature — dont l'accord Loucheur-Rathenau de Wiesbaden avait été un premier essai. C'était également l'exécution de certains travaux par l'industrie allemande : reconstruction des régions dévastées, travaux hydrauliques, améliorations de notre système de canaux, pose de voies ferrées nouvelles, etc., etc.

C'était également l'emprunt extérieur avec dispense pour l'Allemagne de tout autre paiement en espèces pendant le remboursement de l'emprunt.

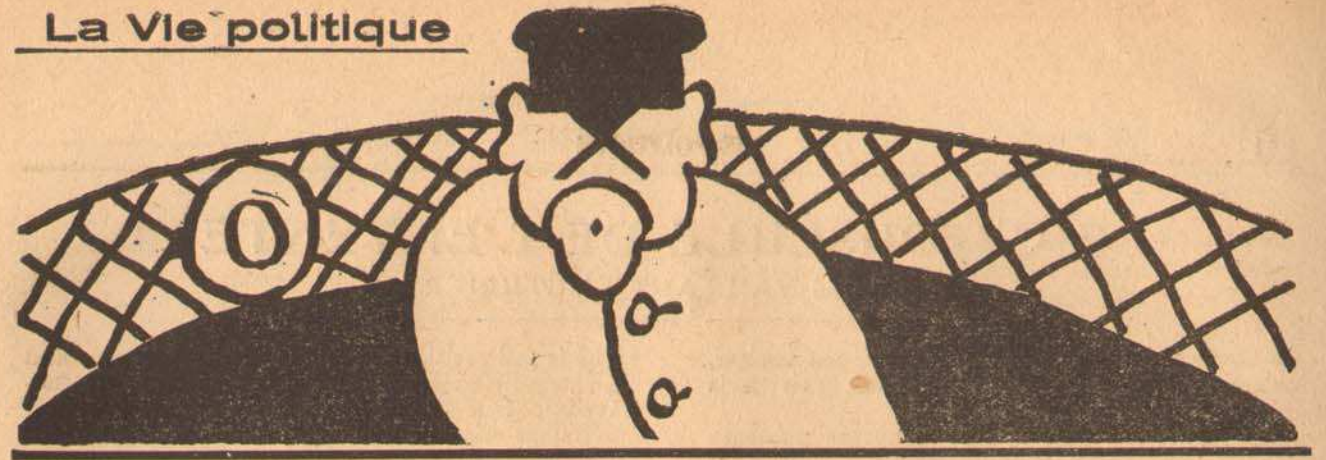
Et après cet assainissement presque certain de ses finances, l'Allemagne pouvait rétablir sa balance commerciale et les devises étrangères affluaient chez elle.

Mais ces solutions, la Commission des réparations les a toutes systématiquement écartées, et nous savons maintenant pourquoi. Orientée par M. Poincaré dans une politique de guerre, la Commission des réparations doit détruire son travail des deux dernières années, réclamer l'application du traité de Versailles, exiger l'application des sanctions. Elle cherche nettement la rupture. Nous n'en voulons pour preuve que cet extrait du récent discours de M. Poincaré à la session du Conseil général de Bar-le-Duc, discours animé d'un bout à l'autre par le plus frais et le plus joyeux esprit de guerre :

« Pour les réparations, dont dépend le sort non seulement des départements dévastés, mais, par répercussion, de la France entière, nous approchons d'une échéance dont M. Klotz signalait, hier encore, dans la Somme, l'importance exceptionnelle et qui peut être, en effet, décisive. Avant le 31 mai prochain, l'Allemagne est dans l'obligation de se conformer au programme qu'a dressé la commission des réparations, c'est-à-dire de s'engager à voter tout un ensemble d'impôts nouveaux et d'accepter un contrôle interallié sur ses finances. Si l'Allemagne résiste, et si, à l'heure fixée, la commission constate un manquement volontaire, les alliés auront le droit, et, par conséquent, le devoir, de prendre, pour protéger leurs intérêts, des mesures qu'il serait, sans aucun doute, infiniment désirable d'adopter et d'appliquer d'un commun accord entre eux, mais qui, aux termes du traité, peuvent, en cas de besoin, être prises respectivement par chacune des nations intéressées. »

Comment s'étonner dès lors que sous la menace d'une telle politique d'agression, l'Allemagne ait tout fait pour s'assurer des appuis, et qu'elle soit allée jusqu'à tendre la main à la Russie soviétique contre laquelle hier encore elle conspirait. Que lui importe que la Commission des réparations saisisse de ce traité par le gouvernement français le considère comme portant atteinte à ses prérogatives. De toutes façons, les mêmes sanctions devaient s'appliquer au 1^{er} juin prochain. Le mieux était de rendre menace pour menace, coup pour coup.

Et maintenant, M. Poincaré osera-t-il, poussé par toutes les forces de la réaction, rompre la trêve de Versailles, remobiliser à l'appel de la Commission des réparations pour occuper la rive droite du Rhin ? C'est pour l'homme qui voulut la guerre de 1914 une bien grave décision. Mais, si son acte a pour résultat de réveiller les masses ouvrières divisées, qui se ressoudent déjà par le front uni de classe, nous en remercions M. Poincaré et avec lui, la Commission des réparations, puisqu'ils travaillent mutuellement pour la cause de la révolution communiste.



Ce que veulent les Soviets à Gênes

Par Georges TCHITCHERINE

La position de principe de notre délégation, aujourd'hui comme hier, est nette. Nous défendons, comme une condition absolue de tout accord, l'inviolabilité du régime des Soviets, la souveraineté de l'Etat russe et les bases économiques du régime des Soviets, dont l'abandon menacerait son existence et entraînerait l'asservissement des travailleurs de Russie.

Aucune atteinte ne doit être portée au pouvoir des ouvriers et des paysans de Russie, ainsi qu'à ses droits souverains. Les droits des masses laborieuses qui les garantissent contre tout asservissement doivent demeurer sacrés et être défendus avec la plus grande attention. Dans les limites de l'intégrité et de l'invocabilité des droits de l'Etat ouvrier et paysan, comme dans celles des bases économiques du régime des Soviets, des accords avec le capital étranger sont possibles, accords rigoureusement précis, assurant à la fois à nos futurs partenaires assez d'avantages pour les intéresser et à la Russie la reconstitution de ses transports et de son industrie.

Les richesses naturelles de la Russie sont incalculables et nous manquons d'outillage pour en tirer parti. Ce qui nous manque pour reconstituer et développer notre économie, nous pouvons le recevoir de l'étranger sous forme d'emprunts ou de placements de capitaux dans des concessions. Dans les deux cas, il est question d'affaires mûrement pesées, qui ne portent nulle atteinte aux prérogatives de l'Etat ouvrier et paysan, assurant à l'économie russe des avantages qu'elle ne se procurerait pas autrement et présentant au capital étranger un intérêt suffisant pour l'attirer. La Russie n'a pas à faire de sacrifices, mais à céder une partie des bénéfices futurs qui lui reviendraient, — et à les céder pour en conserver l'autre partie. Il n'est nullement question pour la Russie de payer les leçons que lui donnera le capital étranger : il s'agit, pour notre économie, de recueillir les profits des placements étrangers en cédant une part au capitaliste étranger. Nous ne pensons nullement à renoncer à quelques richesses naturelles de la Russie, mais au contraire à les mettre en valeur, en offrant une part de bénéfices au capital étranger, qui nous fournira pour cela les transports et l'outillage.

Nous avons besoin de locomotives, que nous ne pouvons produire en quantité voulue. Le capital étranger nous en vendra ou viendra les construire chez nous. Nous avons besoin de semences, de bétail, d'engrais, de machines agricoles, sans lesquels notre paysan ne peut développer ses cultures. Nous pensons recevoir tout cela de l'étranger, en le payant d'une partie des produits de notre sol fécondé grâce au concours étranger. Rappelons-le : il ne s'agit pas de sacrifices, mais de bénéfices pour les deux parties contractantes.

Les pays capitalistes avancés ont besoin de nos matières premières. Nous devons en rétablir et en développer la production. Elles nous serviront à l'échange. Le marché mondial souffre du manque des matières premières russes et son intérêt exige incontestablement, comme le nôtre, la reconstitution économique de la Russie. Aussi les Etats bourgeois sont-ils profondément intéressés à collaborer économiquement avec la Russie des Soviets pour la reconstitution de l'économie mondiale. Cette collaboration sera également avantageuse au monde et à la Russie.

Tel est, dans ses grandes lignes, le programme qui doit être étudié à Gênes. Les pourparlers seront extrêmement complexes, les accords exigeront une étude extrêmement attentive et minutieuse. Quelle que soit l'issue de la Conférence de Gênes, celle-ci ne sera qu'une étape dans l'accomplissement de ce programme. Peut-être n'arriverons-nous pas à Gênes à conclure un accord : il ne sera, dans ce cas, que différé de quelques mois. Nous pouvons nous entendre à Gênes sur certaines choses : l'accord ne sera en tout cas que partiel et ne fera que prélever à d'autres accords. La Conférence de Gênes n'est qu'un commencement.

Notre entente avec d'autres Etats doit se manifester par la reconnaissance juridique, sans réserves, de l'Etat ouvrier et paysan. Cette reconnaissance est nécessaire non pour la forme ou pour le protocole, mais pour des raisons purement pratiques, pour assurer nos affaires avec le capital étranger. Notre entente avec d'autres Etats doit aussi s'exprimer par la fin des dernières velléités d'intervention, par la cessation complète des incursions sur notre territoire, par la garantie de la sécurité de toutes les républiques soviétistes contre les interventions étrangères, par la reconnaissance absolue, de la part des Etats bourgeois, de l'invocabilité du régime des Soviets. Ce sont là les conditions indispensables de l'accord entre la Russie et les autres Etats. Ces derniers le comprennent si bien que plusieurs points de la résolution de Cannes font pressentir l'admission de ces principes.

Mais une entente suppose plus encore ; elle suppose la solution de tous les litiges, le règlement de tous les conflits entre les parties. Dans la discussion de tous ces litiges, la délégation russe n'admettra aucune atteinte à la souveraineté de la Russie et au pouvoir prolétarien.

Les problèmes qui se posent devant nous sont d'une extrême complexité. Jamais peut-être délégation de paix n'eut à trancher des questions aussi vastes et aussi complexes. Toutes celles-ci doivent être résolues et le seront, maintenant ou plus tard. Les nécessités économiques en exigent impérieusement la solution.

LE CRÉPUSCULE DE L'ENTENTE

Par Paul VAILLANT-COUTURIER

La Conférence de Gênes pose, dans toute son ampleur, la question, non pas de la reconstruction, mais de la faillite inévitable de l'Europe.

Nous ne croyons pas en effet qu'aucune puissance capitaliste soit à l'heure présente capable de réparer les ruines que le capitalisme a accumulées en cinq ans de guerres et trois ans de paix surarmée.

Une conférence comme celle de Gênes aura surtout pour résultat de faire toucher du doigt par les peuples la plaie inguérissable et d'ajouter aux angoisses quotidiennes des gouvernements capitalistes le sentiment définitif de leur effondrement.

Seule, la République socialiste de Russie en sortira grande.

Quand, à la séance inaugurale de la Conférence de Gênes, M. de Facta déclare solennellement qu'il n'y a plus « ni vainqueurs ni vaincus », quand M. Lloyd George reprend la même formule, ces hommes d'Etat n'expriment pas seulement une vérité politique audacieuse. Ils proclament une vérité économique.

L'Europe capitaliste dans son ensemble, est économiquement vaincue et Gênes n'est qu'une assemblée de misères, arrogantes parfois, mais de misères.

La dette du monde entier se chiffrait par 220 milliards à la veille de la guerre et encore cette dette n'était-elle pas de « poids mort » pour sa plus grande partie. Aujourd'hui elle atteint 1.500 milliards de francs environ, dont 1.300 milliards de poids mort, 1.300 milliards volatilisés en dépenses improductives, répandus sur terre et dans les airs sous forme de gaz, d'acier pulvérisé, de ferraille et de chiffons...

À côté de l'impôt prélevé directement par le capitalisme sur le travail, voici donc une nouvelle dîme de quatre-vingt-dix milliards, levée bon an mal an pour le service des intérêts de cette dette, par l'intermédiaire des Etats, sur le même travail producteur.

Dans l'Europe balkanisée, dirigée par des diplomates fous, entre les Etats, plus de circulation des richesses. Un protectionnisme étroit, un nationalisme économique, hideux, mesquin, poussant à l'onanisme industriel. Chaque Etat veut tout produire, cesse de se spécialiser et prétendant se suffire à soi-même, organise la vie chère et passe un lien de plus au cou de la production. C'est le cas de la France, notamment.

Les pays qui, pendant la guerre, ont pu conserver l'intégrité de leur outillage et de leur main-d'œuvre, souffrent d'une crise de **surproduction**. C'est le cas des Etats-Unis, du Japon, des Etats neutres, de la Grande-Bretagne. Cette crise se traduit par les accidents normaux : accumulation des stocks, arrêt de la production, fléchissement excessif des prix, faillites et chômage.

Chômage surtout, car la concentration capitaliste, plus développée aujourd'hui qu'en aucune autre période, historique, permet au capitalisme de faire supporter la plus lourde charge de ses difficultés par la masse laborieuse. Aujourd'hui le capitalisme organise la restriction systématique et prolongée de la production et condamne ainsi au chômage forcé des millions de travailleurs.

Cinq millions de chômeurs aux Etats-Unis ; deux millions en Angleterre ; deux-cent mille en Suisse. Un pourcentage moyen de 20 0/0 de sans-travail dans la plupart des pays neutres. Mais le remède économique porte

en lui le mal social. Le chômage développe le sentiment des antagonismes de classe et l'armée grondante des sans-travail, inquiète les gouvernements.

L'Europe orientale et l'Europe centrale sont écroulées. L'Allemagne, la Pologne, la Russie, les Etats de l'ancienne Autriche-Hongrie, les Balkans, le tout peuplé de 300 millions d'hommes environ (c'est-à-dire les trois-huitièmes de la population de l'univers civilisé) n'ont pu encore se rétablir. Ces pays affamés, aux stocks épuisés, aux transports et à l'outillage détériorés par la guerre, sont en proie à une crise permanente de **sous-production**.

Ajoutons que partout le change or est supprimé, que la dépréciation du change des pays européens est un obstacle de plus au commerce international et que les fluctuations incessantes de ce change transforment la production capitaliste en une spéculation effrénée.

Ce ne sont pas des programmes, ce sont des intérêts affolés qui se pressent à Gênes, venant de tous les points du globe à la rencontre des Russes et des Allemands. C'est la ruée des vainqueurs au devant des vaincus. L'économie impose sa solution de bon sens à la politique. Les vaincus sont les seuls sauveteurs possibles. C'est — par une amère ironie — vers eux qu'on se précipite pour demander à leur rétablissement un soulagement aux malaises de l'heure. C'est aux bolchevicks que le capitalisme demande du secours. C'est vers la Russie, couverte de toutes les malédictions du monde bourgeois, vers la Russie, dévastée, ruinée par le blocus, la guerre civile, la famine et le typhus, qu'on se tourne à bout de ressources pour trouver un débouché aux stocks entassés par une production désordonnée et un remède au chômage organisé par le régime. Mais cette politique vient trop tard, et dans un monde trop divisé. Comme le disait Trotsky, au III^e Congrès de l'Internationale, l'Europe est devenue une maison d'aliénés.

La Conférence de Gênes n'est pas autre chose qu'un symptôme de plus de la folie européenne. C'est la recherche de la quadrature du cercle, l'évolution sur une corde pourrie au-dessus de l'abîme ouvert.

Ce qui domine toute la politique présente, c'est la désagrégation des alliances. Les vainqueurs se sont trouvés dans l'impossibilité de tirer parti de leur victoire. Deux groupes d'intérêts antagonistes se sont constitués dans leurs rangs. L'Angleterre, désireuse avant tout de reprendre ses exportations pour remédier chez elle à la crise du chômage, préconise une réduction des charges de réparations susceptible de relever le pouvoir d'achat de l'Allemagne.

La France, pays agricole, avec ses dix-sept cent mille morts, ne connaît pas le chômage, mais est aux prises avec les pires difficultés financières. Elle tient à faire payer l'Allemagne en espèces et en nature. C'est son seul espoir devant la faillite imminente. C'est le seul programme financier du Bloc National aux 350 milliards de dette. Il y a là une contradiction d'intérêts flagrante qui ne peut que renforcer la force morale du débiteur insolvable.

La multiplication des organismes interalliés, la Société des Nations, le Conseil Suprême et la Commission des réparations, pas plus que l'assemblée de Gênes ou que l'assemblée de Washington, n'y peuvent rien changer,

On se rencontre. La montagne est en gésine. Elle n'accouche même pas d'une souris.

Un mythe pèse sur l'Europe : l'Entente. Les intérêts qui avaient réunis les Alliés n'existent plus. Les nations ne font jamais de mariages d'amour. La rivalité anglo-allemande, qui était à la base de la guerre de 1914, se transforme aujourd'hui en une vive sympathie intéressée du Royaume-Uni pour le Reich, et la pauvre France n'est plus qu'une insupportable traîneuse de sabre, une sorte d'amazone braillarde, qui, au lieu de payer ses dettes, arme des soldats et construit de redoutables sous-marins.

En réaction contre le militarisme français, l'idéologie pacifiste de M. Lloyd George n'est pas autre chose que l'expression lyrique et protestante des intérêts immédiats de l'Angleterre et de son impérialisme d'affaires. Pour rétablir le fonctionnement des échanges, il faut organiser la paix ; or, les puissances victorieuses n'ont entre leurs mains qu'un instrument qui organise la guerre : le traité de Versailles.

De ce traité, personne ne veut plus. Seule, la France, avec sa petite clientèle, se cramponne rageusement à ce bon billet ; mais, prise entre sa tendance à l'hégémonie et le sentiment de son isolement, elle hésite, tergiverse et finalement ne donne plus que le spectacle dérisoire de déclamations soufflées, de sabres de bois brandis et de coups de pistolet tirés à blanc.

C'est ainsi qu'à l'odieux de ses appétits impérialistes, la France bourgeoise désaxée ajoute chaque jour le ridicule de sa faiblesse. On comprend aisément la colère des nationalistes français devant la carence de MM. Barthou et Poincaré. Leur langage est en perpétuelle contradiction avec leurs actes. Les nationalistes français oublient que la France ruinée est vassale des nations qui sont ses créancières, c'est-à-dire de l'Angleterre et de l'Amérique. Par rapport à ces puissances, la France est une Pologne ou une Yougo-Slavie. La vassalité politique des Etats capitalistes est, en effet, à trois paliers. Sous l'Amérique créancière de 10 milliards de dollars en Europe, s'étage la France, et sous la France, l'Allemagne débitrice de 132 milliards de marks or.

Aussi les Etats-Unis, isolés superbement dans leur continent intact et tendant tous les efforts de leur activité vers les terres sud-américaines, demeurent-ils, malgré la crise de chômage qu'ils traversent, les maîtres du monde capitaliste.

Enfermés dans le cadre populaire d'une doctrine égoïste, las de jouer le rôle de mont-de-piété international et définitivement dégoûtés de l'Europe après la comédie de Washington, ils attendent leur heure pour en coloniser les débris. Leur absence de Gênes n'est qu'une raison de plus, entre tant d'autres, qui fait prévoir l'échec de cette tentative de reconstruction économique.

Quel que soit le sort de cette conférence, un fait politique de premier plan s'en dégage dès aujourd'hui. C'est que d'emblée les puissances prétendues mineures, l'Allemagne et surtout la Russie, ont, comme on dit en termes de sport, pris la tête du peloton.

À la Russie, notamment, revient à tout moment l'initiative de la manœuvre dans la première phase du 11 au 21 avril. Cela n'a rien qui puisse étonner, si l'on se reporte aux raisons économiques de la conférence et à l'état d'esprit des puissances invitantes et invitées.

Depuis un an, la politique française a, chaque jour, perdu du terrain en Europe au profit de la politique anglaise, plus réaliste et plus insinuante.

La Petite Entente se décompose.

En Tchéco-Slovaquie, l'étoile de M. Bénès commence à pâlir ; en Pologne, on ne subit plus qu'impatiemment la colonisation française ; les Etats baltes ont, à la Conférence de Riga, définitivement pris le chemin que leurs intérêts leur commandaient et emboîté le pas à la politique anglaise ; en Suisse, où, de la germanophilie on était passé à la francophilie la plus véhémente, on commence à trouver qu'elle ne rapporte guère et que le commerce avec la Russie serait plein d'avantages ; quant à l'Italie, on connaît son rôle dans la Conférence et l'intérêt qu'elle a, d'accord avec l'Allemagne, à faire échec à la Yougo-Slavie, dévouée à la politique française.

Sur les trente-deux Etats représentés à Gênes, la France ne groupe guère réellement autour d'elle que trois ou quatre puissances de second plan. La part est donc belle pour les politiques anglaise, allemande et russe.

L'Angleterre a besoin du groupe allemand et du groupe russe. Un accord en vue d'une politique de reconstruction basée sur des profits mutuels serait rapidement réalisée entre eux sans l'opposition systématique de la France du Bloc national.

Ce qui ralentit la marche de la Conférence, c'est, en effet, la difficulté qu'éprouve à chaque pas M. Lloyd George à sauvegarder la lettre de l'Entente tout en violant l'esprit.

C'est Tchitchérine, Rakovsky et Litvinov qui conduisent la Conférence. Comme l'a écrit l'« Echo de Paris » du 22 avril : « Ces gens qui, voici douze jours à peine, se tenaient humblement à la porte de la Conférence, ignorant comment ils y seraient reçus, sentent maintenant qu'ils ont l'avantage des armes. »

Pour notre part, nous n'avons jamais douté de leur succès, sachant que des hommes de parti, ayant une doctrine ferme et une tactique souple, doivent toujours, en matière diplomatique, se montrer supérieurs à de quelconques politiciens bourgeois ignorants, présomptueux et butés.

La vie de parti, les congrès, les conférences exécutives développent les qualités manœuvrières et préparent convenablement les politiques au maniement des affaires publiques. C'est là l'origine, non seulement des succès des diplomates et des hommes d'Etat communistes de la Russie des Soviets, mais aussi des fortunes politiques rapides obtenues dans tous les pays capitalistes par les transfuges du socialisme.

Les délégués russes arrivent à Gênes avec un plan basé sur les réalités économiques. Ils savent d'où ils viennent, où ils vont. Ils n'ont rien à perdre et offrent beaucoup à gagner.

On les ignorait. Ils se révèlent comme un bloc solide d'hommes mûris par l'expérience révolutionnaire. On les calomniait en leur attribuant je ne sais quelles intentions de capitulation dans le domaine communiste. Il suffit de découvrir, à travers la presse, la stupeur des experts devant leur langage pour être pleinement rassuré. Rakovsky et Krassine donnent, dans les commissions, de véritables cours sur la socialisation et le capitalisme d'Etat devant des assemblées de diplomates éberlués.

Les Russes ne font pas une seule concession de principe et ne donnent de prix apparent qu'à des revendications secondaires qui pourront, le cas échéant, servir de monnaie d'échange et être abandonnées sans entamer leur position. Des appétits extraordinaires, aiguisés

par l'appât de bénéfices faciles, attendent impatiemment autour du palais que les diplomates s'accordent.

« Nous venons à Gênes en négociants », a dit Lénine, prononçant ainsi la parole essentielle pour les oreilles de la finance aux écoutes, le mot de passe.

Tout le long de son voyage, Tchitchérine a fait des affaires. A Berlin, sous les regards complices de la diplomatie anglaise, il a préparé l'accord économique russo-allemand, entraînant dans l'orbite de la politique russe Walther Rathenau, toujours en coquetterie avec les communistes et conduit, à Rapallo, plus loin que le gouvernement allemand n'eût peut-être voulu aller d'emblée. Il ne tenait qu'à la France d'en faire autant. Elle a refusé. C'est tout bénéfice pour l'Angleterre. Un bloc puissant se constitue, dont elle n'a rien à craindre, mais dont l'aspect va peut-être faire réfléchir la France.

« L'équilibre européen est rétabli », constate G. Téry dans l'« Œuvre ». La France joue l'étonnement, la stupeur, la colère. M. Lloyd George observe. M. Barthou quittera-t-il la Conférence ? Point. Dès l'instant où l'accord de Rapallo est signé, cela, malgré toute sa mauvaise volonté, lui devient pratiquement impossible sans courir les plus grands dangers.

« La conférence marquera ou le commencement définitif d'une nouvelle réunion de l'Europe, ou la fin de l'Entente Cordiale », déclare l'officieux « Observer », menaçant.

Et la question est ainsi bien posée. M. Lloyd George peut parler à son aise de la « déloyauté » de l'Allemagne; il sait que la divulgation du traité vient de donner une arme de plus à sa politique et il se hâte de proclamer l'incident clos.

Par ses soins, les journaux anglais s'empressent de parler de resserrer les liens de l'entente franco-anglaise devant la menace russo-allemande.

Qu'est-ce que cela signifie ? Que la France, épouvantée par ses propres exagérations d'un péril imaginaire, que la France, qui se fait peur avec « 200 millions de Cosaques et de Prussiens », n'osera plus rien faire qui risque de lui aliéner l'amitié anglaise, dont la nécessité vient de lui être si généreusement confirmée.

Or, cette amitié, M. Lloyd George ne l'accorde plus qu'au prix de la réussite de sa Conférence.

On passera sans doute à la France quelques mouvements de mauvaise humeur destinés à calmer la presse réactionnaire de chez elle, on laissera M. Seydoux faire une petite sortie et M. Barthou écrire des notes comminatoires. Ce sera autant de gagné pour la France en impopularité, mais M. Lloyd George a assigné, le 22 avril, des limites à ces manifestations :

« Nous désirons beaucoup, a-t-il dit, que continue la discussion des affaires de Russie, car cette discussion prouve que la Conférence se poursuit. La délégation française a pris l'initiative de l'arrêter. Si la faillite de la Conférence résulte jamais de semblables manœuvres, il faudra que l'on sache par qui et pour qui cette faillite s'est produite. Mon devoir sera d'aller le dire au Parlement britannique et de le faire savoir aux Dominions. »

La vérité est qu'on ne tient plus à l'amitié française et que, dans le crépuscule de l'Entente, le renversement des alliances se prépare.

Si la France n'est pas définitivement aveuglée par le nationalisme et le goût sadique de l'isolement, tous les espoirs sont permis à la politique de M. Lloyd George.

La discussion des vacances de dix ans pourra glis-

ser insensiblement vers la discussion sur le désarmement, de l'armée rouge et de l'armée française, la question des réparations, sans être traitée — Cannes s'y oppose — pourra être envisagée, et la reconnaissance « de jure » de la Russie des Soviets acquise pour des raisons de haute diplomatie, qui primeront la reconnaissance des dettes. On pourra surtout provoquer ainsi des conférences nouvelles, devenues impérieusement nécessaires dans l'état nouveau de l'Europe, et faire accéder à la Société des Nations deux puissances qui, par là seulement, pourront — dira-t-on — « être rendues inoffensives »...

En attendant, que l'accord de Rapallo soit modifié ou maintenu, la menace qu'on lui prête demeurera et l'Angleterre conservera désormais un levier puissant pour agir sur les sentiments des diplomates français à l'égard de sa politique.

C'est dans une atmosphère nettement défavorable à la diplomatie française que se termine la première phase de la Conférence de Gênes.

De la reconstruction économique de l'Europe, il n'a pas encore été question. Dans cette conférence, qui devait s'abstenir de faire de la politique, on n'a fait que cela.

L'opinion du Bloc national français, profondément troublée par la position, qu'elle jugeait faible, de M. Poincaré, peut pousser nos représentants à Gênes aux pires sottises dans la nouvelle phase qui s'ouvre. Le discours de Bar-le-Duc est une grave menace.

Une rupture brutale à Gênes créerait l'irréparable entre l'Angleterre et la France et risquerait de rouvrir l'ère des conflits sanglants à l'orient de l'Europe.

Quel que soit le peu d'espoir qu'il y ait à fonder pour la reconstruction de l'Europe sur Gênes, un fait y sera acquis qui, pour nous, prend une importance de premier plan.

Pour la première fois, la Russie des Soviets aura — malgré les restrictions de procédure — été admise sur le pied d'égalité à siéger dans une conférence internationale.

Quel chemin parcouru depuis le temps où, l'été dernier, je causais avec Tchitchérine dans son bureau, encombré de paperasses, à l'hôtel Métropole...

Une théière dans un coin, une tasse en équilibre sur les dossiers, une toute petite place pour écrire, Tchitchérine, en veston rapé, avec son nez long, ses yeux en vrille et l'étonnante finesse de sa voix rapide et voilée...

Il était alors le paria de la diplomatie du monde. De temps en temps on lui tendait, par Londres, une note, comme avec des pincettes...

Puis, c'était à nouveau le long silence, que seuls ses radios habilement gradués rompaient de temps en temps, presque toujours sans réponse.

Aujourd'hui, à Gênes, la Russie vient de conduire incontestablement la première phase des négociations.

A bord du « Dante-Alighieri », sitôt après avoir serré la main de M. Lloyd George, c'est vers Tchitchérine, commissaire du peuple de Russie, que le roi d'Italie s'est dirigé pour aller le saluer, et quand M. Barthou s'est montré difficile dans la discussion des affaires russes, M. Lloyd George a répondu par un violent coup de poing sur la table.

Ces petits faits ont une grande signification historique. Le premier Etat communiste du monde a fait éclater les cadres rigides des Etats capitalistes européens et pris sa place au milieu d'eux dans l'universel désarroi.

Les Intérêts et la Sottise

VOICI le premier mai. Fête du Travail. Elle surprend cette année les organisations ouvrières en pleine crise. Le prolétariat, usé, fatigué par des luttes secondaires incessantes, divisé et trahi, s'apprête néanmoins à supporter le choc d'une offensive patronale de grand style.

Partisans et adversaires du front unique, toutes les organisations prolétariennes sont comme aspirées par le même courant de nécessités inéluctables.

La classe ouvrière se cherche. Comme Marx l'avait bien souvent répété contre les Bakounistes, elle fuit la secte et tend à se former en masses... Les partis hésitent, tergiversent, font du sentiment ou de la procédure.

Mais les circonstances économiques sont là. L'événement dépasse les hommes, les devance, les entraîne. Bousculés, roulés pêle-mêle sur le front unique de la misère et de l'asservissement, ils cherchent leur voie, réclament leurs chefs et découvrent la révolution dans les faits après l'avoir trop longtemps acclamée dans des mots...

Le premier mai, fêté dans le monde entier, en pleine conférence de Gênes, ce doit être l'affirmation solennelle de la solidarité étroite de la classe ouvrière mondiale avec la révolution russe.

Pour la première fois dans l'histoire, au cours de négociations diplomatiques, les peuples de tous les pays se soulèvent un jour donné, pour acclamer leur champion, combattant au milieu de leurs adversaires.

Quel sujet de méditation pour la finance internationale...

ET cependant M. Millerand continue son voyage Maroc-Algérie-Tunisie. La conférence de Gênes, à dire vrai, lui fait du tort et son absence de Paris est mal interprétée.

« Il me fait l'effet, dit Daudet, d'un riche notaire entré par mégarde dans une toile bruyante et colorée d'Horace Vernet et s'y trouvant bien. »

Trois hommes politiques, trois adversaires. Barthou à Gênes, Poincaré à Paris, Millerand entre Tlemcen et Tizi Ouzou...

Millerand préfère, pour le moment, aux agitations de la politique et aux menaces de la B. I. C., le ridicule somptueux de sa tournée à grand tam-tam...

Songez donc, quels beaux souvenirs ! Les chefs du Hoggar, les Targui, anciens figurants de l'Atlantide, avaient, aux pieds, des raquettes ! L'école de cavalerie indigène a failli prendre les cuirassés d'assaut sur la place Hussein-dey ! M. Millerand a fait pleuvoir !... Des plus pures jeunes filles françaises, à Biskra, se sont déguisées en Ouled-Naïls !

Et les millions s'écoulent et l'émir Khaled, réclamant la représentation indigène est « d'une voix ferme » remis à sa place.

ON prépare le voyage présidentiel en Tunisie. Le mouvement qui s'était fait autour de l'abdication du bey a eu le 15 avril une sanction énergique.

M. Saint a protégé son bey par un bon petit coup de force...

Prétextant la présence autour de lui de personnalités l'engageant à revenir sur « l'affirmation si nette de sa fidélité », le résident général s'est rendu officiellement au palais de La Marsa, en uniforme et escorté par un peloton de cavalerie : il était accompagné de M. de Castillon de Saint-Victor, délégué à la résidence générale ; du commandant Courtot, chef du cabinet militaire, et de M. Remy, administrateur de la liste civile, qui faisait fonctions d'interprète.

M. Lucien Saint a fait connaître à S. A. le bey que le gouvernement français, désireux d'assurer au souverain son entière liberté de décision, lui demandait d'écarter de son palais les personnalités sans mandat dont l'attitude incorrecte pouvait porter atteinte aux bonnes relations du représentant de la France avec le possesseur du royaume de Tunis.

Remarquez la multiplicité des arguments, le grand uniforme, l'escadron de cavalerie, le chef du cabinet militaire, et l'administrateur de la liste civile. Le sabre et l'argent. En fallait-il plus pour que le « possesseur du royaume de Tunis » affirmât une seconde fois son parfait accord avec le résident général...

Quelle victoire !

...Rien ne s'oppose plus à la visite de M. Millerand, déclarait le Matin quelques jours après.

Rien, évidemment, sauf l'opinion publique indigène, de plus en plus gagnée par les idées communistes, malgré les brimades et les arrestations.

RIEN ne s'oppose non plus sans doute à l'exercice du mandat de la France en Syrie, rien, sinon la volonté des Syriens.

Voilà à ce propos la lettre savoureuse, écrite par l'émir Chekib Asslan à M. Poincaré, président du Conseil :

EXCELLENCE,

Dans un discours que Votre Excellence a prononcé dernièrement, elle disait aux étrangers :

« La France, vous l'avez vue à l'œuvre pendant les négociations de paix, n'a recherché aucun avantage territorial ; elle s'est contentée de réclamer les provinces qui lui avaient été arrachées par la force ; » puis : « vous l'avez vue à l'œuvre depuis la paix et vous avez pu constater que toutes ses ambitions se résument en deux choses : réparations et sécurité ».

Or Votre Excellence a l'air d'oublier l'occupation de la Syrie qui la met en flagrante contradiction avec de pareilles déclarations. Si on croit en France qu'avec les appellations « mandat, aide ou collaboration, etc. » on peut changer la réalité des choses, on se trompe singulièrement ; et ce n'est pas l'éminent homme d'Etat, réaliste et pondéré qu'est Votre Excellence qui croira que de pareils mots puissent masquer la vérité. La vérité est que la France est en train de conquérir la Syrie, de la coloniser pour en tirer ensuite tous les avantages qu'elle tire aujourd'hui de l'Algérie et de la Tunisie, mais que pour faire passer la pillule, elle se sert du mot « mandat », ainsi que l'Angleterre le fait en Mésopotamie et en Pales-

time. Il est vrai que les deux puissances alliées qui tenaient à se partager le Proche-Orient et qui n'y ont pas complètement renoncé, prodiguent l'une et l'autre des promesses quant à l'avenir et rassurent les populations en leur disant que c'est un mandat provisoire qui ne durera que jusqu'à ce que ces populations soient en état de se gouverner seules; mais les gens ne sont pas si naïfs en Orient pour ajouter foi à des formules si vagues des diplomates, surtout après tant d'expériences.

Les populations arabes entières tiennent à leur indépendance complète et à l'évacuation de leur pays par les troupes étrangères, quelle que soit leur nationalité. Les Maronites du Liban eux-mêmes aspirent à l'indépendance et ne veulent pas d'occupation. Si, pour abuser le peuple français et perpétuer l'occupation, agréable aux militaires, on se sert de quelques Syriens pour dire le contraire, Votre Excellence qui est trop patriote pour laisser tromper la France et trop prudente pour se faire des illusions, ne voudra pas laisser libre cours à ces menées. Un jour viendra où le peuple français demandera compte à ses dirigeants de ce qu'on lui disait sur la Syrie.

L'Amérique et l'opinion publique mondiale ne croiront point aux déclarations pacifistes de la France tant qu'elle entretient chez nous environ 60 mille soldats et consacre 18 millions de fonds secrets pour acheter des flatteurs. Nous avons une trop haute opinion de la France pour ne pas la mettre au dessus de cette politique d'asservissement et d'intrigues, mais nous nous permettons, Excellence, de ne pas en dire autant des autorités qui se sont imposées en Syrie.

Il nous serait très pénible de voir continuer la même politique avec les mêmes fautes sous un ministère que dirige Votre Excellence. (sic)

Quant à nous, nous sommes prêts à oublier le passé et à faire avec la France un accord économique et même, une alliance s'il le faut, en donnant toutes les garanties compatibles avec l'indépendance, mais nous le répétons encore une fois, nous n'admettrons jamais un régime de mandat, ni aucun autre qui restreigne nos libertés et notre souveraineté nationale.

Veuillez agréer, Excellence, l'hommage de ma haute considération.

Voilà une « haute considération » bien proche du « très obéissant serviteur » de Tchitchérine...

DANS un récent numéro de l'Action Française, Maurras, avec une furie ridicule, s'est attaqué à l'Europe Nouvelle, à propos de ses articles sur Gènes... « Bande de juifs et d'enjuivées sanguinaires, intellectuels à la manque, Revue bolcheviste, etc. »

Laissez nous rire ! Petite revue confidentielle de salon et d'arrière couloir de ministère, pour gens du monde en mal de libéralisme, tout au plus ! Bolcheviste !

Quand dira-t-on : « L'organisation bolcheviste bien connue, le Comité des Houillères de France » ou bien encore : « La Société générale d'entreprises, le syndicat communiste bien connu, nous fait part, etc... »

DE Copenhague, on a mandé dernièrement une bien étrange nouvelle qui d'ailleurs — comme il fallait s'y attendre — n'a pas reçu confirmation.

L'organisateur américain des secours aux affamés de la région de Samara venait d'être mangé par la population.

Les journaux français recueillirent cela sauvagement, avec une espèce de joie stupide et sadique, comme un argument contre la conférence de Gènes.

Le Temps, le soir même, en faisait, lui, un long papier justifiant Batouala de manger de la chair humaine « comme ses frères blancs... »

Tant d'inconscience, de cruauté et de sottise dans la canaillerie déconcertent.

AU moment où les patriotes français se préparent à tenir leur poudre sèche et leur épée aiguisée en vue d'une guerre nouvelle, ils se livrent à la plus tendre des collusions avec les familles impériales ennemies.

Des millions d'enfants russes peuvent mourir de faim sur les bords de la Volga, le cœur des patriotes demeurera de marbre.

Mais l'impératrice Zita, veuve du Habsbourg défunt, a des ennuis d'argent et l'on peut voir s'étaler dans les feuilles bien pensantes cette stupéfiante annonce :

La Ligue Patriotique des Françaises ouvre une souscription dont le produit sera mis dans le berceau de l'enfant qu'attend l'impératrice Zita, dont on connaît la détresse. Les souscriptions, petites et grandes, seront recueillies au Secrétariat Central de la Ligue.

Vous avez bien lu. La Ligue patriotique des Françaises quête pour l'impératrice « boche » !

Solidarité de classe.

ERRATUM

Un certain nombre de coquilles s'étant glissées dans les deux derniers articles de notre collaborateur Albert Matiez, nous publions cet erratum qui permettra à nos lecteurs de corriger comme suit :

- Page 218, 1^{er} col., l. 9, comparer les caractères et non composer.
- — — 2^e col., l. 9, aux morts et non au.
- — — l. 18, a vu juste et non va.
- Page 219, 2^e col., l. 18, la psychologie et non la physiologie.
- Page 220, 2^e col., l. 6, historien des littératures et non des littérateurs.
- Page 241, 1^{er} col., l. 11, la masse des documents et non des tourments
- — — l. 19, moins composées et non comprises
- — — l. 33, de la lutte de la royauté et non de la lettre
- — — l. 37, eut comme préface et non met!
- — — l. 46 et 47, fût et non fut.
- — — l. 51, retraçant l'histoire et non retardant
- — — 2^e col., l. 7, traiter du conflit et non traiter le.
- — — l. 14, des Lameth et non de.
- — — l. 25, puissance économique et non chronique
- — — l. 53, ne sont elles-mêmes que des parties.
- Page 242, 1^{er} col., l. 12, qu'il fait profession et non qui.
- — — l. 40, les cahiers et non les notices !!
- Page 245, 1^{er} col., li. 41, de gravité et de réserve et non de résumé
- Page 245, 1^{er} col., l. 49, tous ces faits et non tous ces fruits
- — — 1^{er} col., l. 53, sans et non saut.
- Page 246, 2^e col., l. 23, pragmatique et non fragmentique
- Page 247, 1^{er} col., l. 3, son attention et non sont.

Documentation

Gustave Dupin : CONSIDERATIONS SUR LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE... 4 50
 Gustave Dupin : LE COLLIER DE BELONE 7 »
 Lucien Fabre : LES THÉORIES D'EINSTEIN 7 50
 Jean Jaurès : BONAPARTE 1 25
 A. Kollontai : L'OUVRIÈRE ET LA PAYSANNE DANS LA RÉPUBLIQUE DES SOVIETS 0 60
 Karl Marx : ADRESSE INAUGURALE A L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS 1 »
 Ch. Nordmann : EINSTEIN ET L'UNIVERS 7 »
 A. Mathiez : LA QUESTION SOCIALE PENDANT LA RÉVOLUTION FRANÇAISE 1 »
 Paul-Louis : LA CRISE DU SOCIALISME MONDIAL (de la 2^e à la 3^e Internationale) 8 »
 A. Pevet : LES RESPONSABLES DE LA GUERRE 15 »
 F. Pelloutier : LES SYNDICATS EN FRANCE 0 30
 W. Rathenau : LA TRIPLE RÉVOLUTION 8 »

Réimpressions

Victor Considérant : EXPOSITION ABRÉGÉE DU SYSTÈME PHALANSTÉRIEN DE FOURIER 0 80
 P. Kropotkine : LA CONQUÊTE DU PAIN 5 75
 P. Kropotkine : LA SCIENCE MODERNE ET L'ANARCHIE 5 75
 P. Kropotkine : AUTOUR D'UNE VIE (2 volumes) 10 »
 P. Kropotkine : CHAMPS, USINES, ATELIERS 5 75
 P. Lafargue : LE DROIT A LA PARESSE.. Donnay et Descaves : OISEAUX DE PASSAGE (pièce en 4 actes) 6 75
 Elle Faure : HISTOIRE DE L'ART. I, Art antique 25 »
 Elle Faure : HISTOIRE DE L'ART. IV, art moderne 30 »
 H. Ibsen : LA DAME DE LA DUER, UN ENNEMI DU PEUPLE 5 75
 E. et J. de Goncourt : GERMINIE LACHERTEUX 7 »
 Rudyard Kipling : NOUVEAUX CONTES DES COLLINES 5 75
 G. Ploch : L'IMPUISANCE D'HERCULE.. Louise Michel : LA COMMUNE 6 75
 Oscar Wilde : LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY 5 75
 Oscar Wilde : LE CRIME DE LORD ARTHUR SAVILLE 4 90
 Sébastien Faure : LA DOULEUR UNIVERSELLE 7 50
 Gabriel Reuillard : LES RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS DE 1870 A 1914 (Le Crime capitaliste) 1 50
 Oh. Rappoport : CAUSES OCCASIONNELLES ET PERMANENTES DE LA GUERRE 1 50
 Oscar Bloch : LA GUERRE AURAIT-ELLE PU FINIR PLUS TOT ? 1 50
 Les Conférences « Clarté » existent en deux volumes reliés, belle reliure, demi-toile bradel à coins, au prix de chaque : 13 fr. 50.
 Il nous reste quelques exemplaires numérotés sur beau papier des ouvrages suivants :
 Henri Barbusse : LA LUEUR DANS L'ARISME (sur vergé) 10 »
 (sur Hollande) 15 »
 (sur Japon, signé par l'auteur) 100 »
 Henri Barbusse : LE COUTEAU ENTRE LES DENTS (sur hollandaise) 20 »
 LA COMMUNE DE PARIS (sur hollandaise).. Henry Marz : L'ENFANT MAITRE (sur hollandaise) 25 »
 LES CRUCIFIÉS (exemplaire numéroté et signé) 20 »

Philosophie, Sciences (pures et appliquées), Sociologie, Pédagogie, Economie politique, etc...

P. BASCH : L'Individualisme anarchique (Marx Stirner) 8 40
 A. BERGET : Les Problèmes de l'atmosphère 6 75
 A. BERGET : La Télégraphie sans Fil... BERGSON : Le Rire 7 »
 L. BUCHNER : L'Homme selon la Science 5 75

A. BEBEL : La Femme et le Socialisme... 15 »
 G. BONNIER : Le Monde Végétal 6 75
 G. BIGOURDAN : L'Astronomie (évolution des idées et des méthodes) 6 75
 E. BRUCKER : Initiation botanique 5 »
 E. BRELIER : Histoire de la Philosophie allemande 4 »
 CAUSTIER : Les insectes 6 »
 F. CARRÉ : Initiation à la Physique 5 »
 J. CARRÉ : Initiation à la Zoologie 5 »
 A. COLSON : L'Essor de la Chimie appliquée 6 75
 A. COLSON : Organisme économique et désordre social 6 75
 CLERC-RAMPAL : Les sous-marins 6 »
 COUSTET : Le Cinéma 5 »
 G. DANVILLE : La Psychologie de l'Amour 3 50
 Ch. DARWIN : De l'origine des espèces (2 volumes) 7 »
 F. DELAISI : Le Pétrole 5 »
 L. DE LAUNAY : L'Histoire de la Terre. L. FABRE : Les Théories d'Einstein 7 50
 D^r FAUVILLE : La Physico-Chimie 6 75
 I.-H. FABRE : La Vie des insectes 7 50
 — Les Araucillaires 7 50
 — Les Ravageurs 7 50
 — Les Serviteurs 7 50
 — Les merveilles de l'instinct chez les insectes 7 50
 I.-H. FABRE : Le Ciel 7 50
 — L'Industrie 7 50
 C. FLAMMARION : Lumen 2 50
 — Les Forces naturelles inconnues (2 volumes à) 7 »
 C. FLAMMARION : L'inconnu et les problèmes psychiques (2 volumes à) 6 75
 C. FLAMMARION : La pluralité des mondes habités 6 »
 J. FLAMMARION : Rêves étoilés 7 »
 — Contemplations scientifiques 7 »
 D^r GRASSET : La biologie humaine 6 75
 I.-M. GUYAU : L'Irréel et l'Avenir... 14 »
 — Les problèmes de l'esthétique contemporaine 7 »
 I.-M. GUYAU : Education et Hérité 10 50
 W. HAECKEL : Les Merveilles de la Vie .. 10 »
 — Les Enigmes de l'Univers 3 50
 Religion et évolution 4 40
 T.-H. HUTLEY : Du Singe à l'Homme... 4 40
 — Premières notions sur les Sciences 1 »
 JOUBIN : Le Fond de la Mer 6 »
 W. KANT : Critique de la Raison pure (2 volumes) 7 »
 W. KANT : Critique de la Raison pratique 12 »
 D^r J. LAFMONNIER : La Psychologie générale 6 75
 I.-L. DE LAMENANS : La Botanique 6 75
 C.-A. LAISANT : Initiation mathématique 5 »
 I. LAMARCK : Philosophie zoologique 4 90
 G. LERON : L'Evolution de la Matière .. 6 75
 — L'Evolution des Forces 6 75
 — L'Evolution des Peuples 3 50
 — Psychologie de toutes 5 25
 I. LAURENT : Les Grands Ecrivains scientifiques (de Copernic à Berthelot) 7 »
 LE DANTIC : La Science de la Vie 6 75
 — De l'Homme à la Science... 6 75
 — Les influences ancestrales Science et Conscience 6 75
 L'ESPILAU : La Molécule Chimique 5 75
 R.-G. LÉVY : Initiation transcendante 7 »
 LOMB : Conception mécanique de la Vie 5 75
 MALVERT : Science et Religion 3 50
 MEUNIER : Evolution des Théories géologiques 5 75
 M. NORDAN : Vues du dehors 7 »
 — Le Sens de l'Histoire 10 50
 M. NORDAN : Mensonges Conventionnels de notre civilisation 7 »
 Ch. NORDMANN : Einstein et l'Univers.. 10 »
 W. OSTWALD : Evolution de l'Electro-Chimie 5 75
 W. OSTWALD : Esquisse d'une philosophie des sciences 3 50
 PALANTE : Précis de sociologie 3 50
 PAYOT : La Conquête du Bonheur 10 »
 K. PEARSON : La Grammaire de la Science 9 90
 E. PERRIN : Les atomes 10 »
 E. PERRIER : A travers le monde vivant 6 75
 — La Vie en action 6 75
 H. POINCARÉ : La valeur de la Science.. 6 75
 — Dernières pensées 6 75

Th. RIBOT : Les maladies de la Mémoire 4 20
 — Les Maladies de la Volonté 3 50
 — Les Maladies de la personnalité 4 20
 Th. RIBOT : Psychologie de l'attention... 4 20
 J.-H. ROSNY (ainé) : Les Sciences et le pluralisme 7 »
 J. SAGERET : Les systèmes du Monde (des Chaldéens à Newton) 5 75
 SCHOENHAUER : Pensées et Fragments... 7 »
 — Le fondement de la morale 3 50
 SMOGNIOS : La méthode historique appliquée aux Sciences sociales 8 40
 H. SPENCER : L'Education intellectuelle morale et physique 4 90
 F. SODY : Le radium 10 »
 STUART-MILL : L'Utilitarisme 3 50
 G. SOREL : Matériaux d'une théorie du prolétariat 9 »
 — Réflexions sur la violence 8 »
 — Les illusions du progrès 9 »
 D^r TOULOUSE : La Question Sociale 7 »

POUR COMPRENDRE L'ART

R. Allard : LUC-ALBERT MOREAU 5 50
 Arnaud-Jean : VILASQUEZ 6 »
 Bayard : L'ART DE RECONNAITRE LES STYLES 10 35
 LE STYLE LOUIS XIII 5 75
 LE STYLE RENAISSANCE 5 75
 LE STYLE LOUIS XIV 5 75
 LE STYLE RÉGENCE ET LOUIS XV 5 75
 LE STYLE LOUIS XVI 5 75
 LE STYLE EMPIRE 5 75
 LE STYLE MODERNE 5 75
 J. Bellanger : L'ART DU PEINTRE : I. LE DESSIN, LE NU ET LA FIGURE HUMAINE... 5 20
 II. PROCÉDÉS ET GENRES 5 20
 III. LA COMPOSITION... 5 20
 IV. LA PEINTURE ET LES PEINTRES 6 90

SERVICE RELIURE

DES EDITIONS « CLARTE »
 Tarif au 1^{er} novembre 1921
 Format in-16 (19/12), volume courant : 3 fr. 50
 Demi-toile, tranches jaspées 3 50
 Pleine toile, tranches jaspées 4 »
 Pleine toile, noire ou grise (spéciale pour bibliothèques de prêts) 4 »
 Demi-toile, genre bradel, tranches jaspées 4 »
 Demi-basane, tranches jaspées 4 »
 Demi-basane, tête dorée 4 50
 Demi-chagrin, tranches jaspées 9 35
 Demi-chagrin, tête dorée 9 75
 Demi-basane, dos long, tranches jaspées 6 50
 Demi-basane, dos long, tête dorée 7 »
 Demi-chagrin, dos long, tranches jaspées 15 50
 Demi-chagrin, dos long, tête dorée... 16 50
 Demi-basane, genre ancien, tranches couleures 9 50
 Plein papier, genre bradel 7 50
 Délais d'exécution : 15 jours. — Nombreux modèles en magasin

Le compte rendu du Congrès de l'A.R.A.C.

Le compte rendu sténographique de l'A. R. A. C. sera mis à la disposition des souscripteurs vers le 15 courant. Il constitue un volume in-octavo Jésus de plus de 90 pages et renferme notamment le discours inaugural de Henri Barbusse, ainsi que le Rapport de ce même camarade sur l'A. A. C. et les motions votées sur l'orientation et la tactique de l'Association.
 Prix de l'exemplaire : 5 francs.
 En raison du tirage limité de cette publication et du grand nombre de souscriptions déjà reçues, nous conseillons à ceux qui désiraient souscrire un exemplaire et qui n'ont pas encore envoyé leur souscription de ne pas tarder à le faire.
 Adresser lettres et mandats à : René Viraux, 241, rue Lafayette, Paris (10^e), ou effectuer les versements au compte postal Paris 351.08.

Les livres de la littérature russe que vous devez acheter

La Librairie de « Clarté » a spécialement établi pour ses lecteurs un catalogue révisé, mais complet des meilleurs ouvrages des romanciers russes actuellement traduits en français.

Il importe que tous ceux qui veulent connaître l'âme russe en cherchent le reflet dans une littérature d'une richesse, d'une beauté et d'une originalité qu'on ne saurait trouver en aucune autre de la vieille Europe.

ANDRIEUF (Léonide) : <i>Le rire rouge</i>	5 »
— — — <i>Le joug de la guerre</i>	5 25
— — — <i>Le Gouffre</i>	7 »
BOUNINE (Ivan) : <i>Le Monsieur de San-Francisco</i>	5 »
DOSTOÏEVSKY (Th.) : <i>Humiliés et offensés</i>	7 »
— — — <i>Souvenirs de la Maison des Morts</i> ..	7 »
— — — <i>L'Idiot</i>	7 »
— — — <i>Les Frères Karamazov</i>	7 »
— — — <i>La logeuse (suivi de deux histoires)</i> ..	6 »
— — — <i>Les étapes de la folie</i>	7 »
— — — <i>Le double</i>	5 75
— — — <i>Journal d'un écrivain</i>	5 75
— — — <i>L'Éternel Mari</i>	3 »
GOGOL (Nicolas) : <i>L'Inspecteur</i>	4 50
GONTCHAROV (Ivan) : <i>Simple histoire</i> (2 volumes à)	6 »
GORKY (Maxime) : <i>Les Vagabonds</i>	7 »
— — — <i>Les déçus</i>	7 »
— — — <i>L'annonciateur de la tempête</i>	7 »
— — — <i>L'angoisse</i>	7 »
— — — <i>La mère</i>	7 »
— — — <i>Le patron</i>	6 »
— — — <i>Ma vie d'enfant</i>	6 75
— — — <i>Varenka Olessova</i>	7 »
— — — <i>Dans les bas-fonds</i> ..	7 »

— — — <i>Dans la Steppe</i>	7 »
— — — <i>Caïn et Artème</i>	7 »
— — — <i>Écrits de la révolution</i>	6 75
HERZEN (Alexandre) : <i>Récits et Nouvelles</i>	5 75
— — — <i>Lettres de France et d'Italie</i>	5 75
KOROLENKO (Vladimir) : <i>La Forêt murmurée, Le Musicien aveugle, suivi de contes d'Ukraine et de Sibérie</i>	5 75
KIGLOFF : <i>Fables</i>	7 »
MEREJKOWSKY (Dmitri) : <i>La résurrection des Dieux (Léonard de Vinci)</i>	7 »
— — — <i>La Mort des Dieux</i>	7 »
— — — <i>Théâtre</i>	7 50
NEKRASSOV : <i>Poésies populaires</i>	7 »
OSTROVSKY : <i>Théâtre</i> (3 volumes à)	4 90
PISSEMSKY (Alexis) : <i>Dans le Tourbillon</i> ..	6 75
POUCHKINE : <i>Contes</i>	1 50
TOLSTOI (Léon) : <i>Guerre et Paix</i> (3 volumes à)	5 75
— — — <i>Resurrection</i> (2 volumes à)	5 75
— — — <i>Les Cosaques, etc.</i>	5 75
— — — <i>La Jeunesse, etc.</i>	5 75
— — — <i>Sur l'Instruction du peuple, etc.</i>	5 75
— — — <i>La mort d'Ivan Ilitch, etc.</i>	5 75
— — — <i>Articles pédagogiques, etc.</i>	5 75
— — — <i>L'Enfance, l'Adolescence Sébastopol, etc.</i>	5 75
— — — <i>Que devons-nous faire, etc.</i>	5 75
— — — <i>Les 4 Évangiles, 3 volumes à</i>	5 75
— — — <i>Le journal d'un marqueur, etc.</i>	5 75

— — — <i>Les confessions, récits populaires</i>	5 75
— — — <i>Critiques de théologie dogmatique</i>	5 75
— — — <i>Au Caucase (récits militaires)</i>	6 »
— — — <i>Plaisirs cruels</i>	6 75
— — — <i>Plaisirs vicieux</i>	6 75
— — — <i>Polikouchka</i>	6 »
— — — <i>Katia</i>	6 »
— — — <i>Contes et Romans posthumes</i>	6 »
— — — <i>A la recherche du bonheur</i>	6 »
— — — <i>Deux générations</i>	6 »
— — — <i>Le chant du cygne</i>	6 »
— — — <i>Le salut est en vous</i> ..	7 »
— — — <i>La famine</i>	6 »
— — — <i>Les Décembristes</i>	5 75
— — — <i>Dernières Nouvelles</i> ..	5 75
— — — <i>Ma confession</i>	5 75
— — — <i>Que faire ?</i>	5 75
— — — <i>Ce qu'il faut faire</i>	5 75
TOURGUËNEFF (Ivan) : <i>Héroïsme d'amour</i>	3 »
— — — <i>Eaux pritanères</i> ..	4 50
— — — <i>Récits d'un chasseur</i>	1 »
— — — <i>Théâtre</i>	7 50
TCHÉKHOV (Anton.) : <i>Un duel</i>	7 »
CHUZEVILLE : <i>Anthologie des poètes russes</i>	6 »
OSSIP-LOURIE : <i>La psychologie des romanciers russes</i>	10 50
PERSKY (Serge) : <i>La vie et l'œuvre de Dostoïevsky</i>	7 50
WALBSZENSKY : <i>La littérature russe</i>	15 »
WIZEWA (Téodor de) : <i>Écrivains étrangers</i> (Tourgueneff, Tolstoï, Gogol, Goucharof, Dostolevitzky, etc.), 3 volumes à	7 »
STRANNIK (Ivan) : <i>La pensée russe contemporaine</i>	7 »

LES LIVRES QU'IL FAUT AVOIR LUS :

Séverine
LINE

« Une drôle de petite fille, vrai garçon manqué, mais si câline et délicateuse »

Un volume 7 francs

Edmond Fleg

ÉCOUTE ISRAËL

Les plus beaux poèmes juifs

Un volume 6 francs

Laurent Tailhade

PETITS MÉMOIRES DE LA VIE

Des portraits contemporains gravés à l'eau-forte, quelquefois au vitriol

Un volume 6 francs

Jean Galtier-Boissière

LOIN DE LA RIFFLETTE

« Le roman de l'arrière que Courteline aurait signé »

Un volume 6 francs

Francis Carco

AU COIN DES RUES

Un voyage aux enfers parisiens

Un volume 6 francs

En vente à la Librairie « CLARTÉ » et aux ÉDITIONS G. GRÈS & Cie, 21, rue Hautefeuille, Paris (VI^e)